

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

GUERRE EUROPEENNE

(1914-1916)

RAPPORT

de MM. les D^{rs} BLANCHOD & SPEISER

sur leurs visites aux camps de prisonniers allemands au Maroc
en Décembre 1915 et Janvier 1916.

SEPTIÈME SÉRIE

Mars 1916



INTER ARMA CARITAS

GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & C^{ie}
Maisons à Bâle et à Lyon

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, rue de Seine

C G1 A 19 – 01.07

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

GUERRE EUROPEENNE

(1914-1918)

RAPPORT

de MM. les D^{rs} BLANCHOD & SPEISER

sur leurs visites aux camps de prisonniers allemands au Maroc
en Décembre 1915 et Janvier 1916.

SEPTIÈME SÉRIE

Mars 1916



INTER ARMA CARITAS

GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & Cie
Maisons à Bâle et à Lyon

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, rue de Seine

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE, RUE GÉNÉRAL-DUFOUR

DOCUMENTS

publiés à l'occasion de la

GUERRE DE 1914-1915

RAPPORT

de MM. les D^{rs} BLANCHOD & SPEISER
sur leur visite aux camps de prisonniers au Maroc

Introduction

Chargés par le Comité international de la Croix-Rouge, de visiter les camps de prisonniers de guerre allemands au Maroc, nous sommes arrivés à Paris le 20 décembre 1915 ; nous avons été mis par M. le Ministre de Suisse en rapport avec le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Guerre. Nous avons pu exposer à M. Matter, ministre plénipotentiaire, directeur du service des prisonniers de guerre, les conditions dans lesquelles nous désirions remplir la mission qui nous était confiée.

Le Gouvernement français nous remit, pour le général Liautey, résident général du Maroc, une lettre d'introduction signée de M. le ministre de la Guerre Galliéni, spécifiant que nous étions autorisés à visiter tous les camps de prisonniers de guerre au Maroc, à parler sans témoins aux prisonniers et à prendre toutes les photographies qu'il nous plairait.

Nous fûmes autorisés à remettre aux prisonniers la somme de fr. 55,000 —, mise à notre disposition par le Gouvernement allemand et à leur remettre les lettres dont nous fûmes chargés, à notre départ de Suisse, lettres visées par la censure à Paris.

La permission nous fut accordée par le Gouvernement

français de visiter le camp de *Médiouna*, où sont internés les mobilisés civils du Togo et du Caméroun, mais pas de nous entretenir avec eux, les internés étant tenus au secret par le Gouvernement français, à titre de représailles contre l'interdiction de communiquer avec les leurs, qui frappe les populations de Belgique et des régions de la France, occupées par les troupes allemandes.

Cette restriction a été levée pendant notre séjour au Maroc (voir camp de *Médiouna*) et nous avons pu nous entretenir avec les internés civils, comme avec les autres prisonniers de guerre.

Nous fûmes très bien reçus, également, par M. l'Ambassadeur des Etats-Unis à Paris, qui montra l'intérêt qu'il prenait à notre mission en nous promettant toute l'assistance dont nous pourrions avoir besoin.

M. le baron d'Anthouard, délégué du ministère de la Guerre auprès de la Croix-Rouge française, voulut bien nous accréditer auprès des délégués de la Croix-Rouge française à Rabat et à Casablanca.

Munis d'ordre de transport pour le train et le paquebot, nous nous sommes embarqués à Bordeaux le 25 décembre 1915, à bord du *Martinique*, sur lequel ont été transportés tous les prisonniers de guerre allemands envoyés de France au Maroc. Nous avons visité l'entrepont où ils furent cantonnés pendant la traversée, comme l'étaient les territoriaux français au moment de notre passage. Nous sommes arrivés à Casablanca, après une traversée orageuse, le 30 décembre 1915.

M. le médecin principal Braun, chef de la subdivision de Casablanca, et M. le capitaine Dieterlen, adjoint à M. le général inspecteur des prisonniers de guerre à l'état-major du résident général, qui nous accompagnèrent pendant tout notre voyage au Maroc, nous mettent au courant de la marche générale des camps de prisonniers et nous communiquent les instructions données à tous les commandants de camps, concernant le traitement des prisonniers de guerre¹ :

¹ Voy. Annexe I.

1. Ce traitement doit, avant tout, s'inspirer des principes d'honneur militaire et d'humanité.

2. Les prisonniers de guerre ne peuvent, à aucun titre, être considérés comme des prisonniers de droit commun, mais comme des adversaires que le sort des batailles a mis entre les mains des Français.

3. Toute idée de représailles et a fortiori de vengeance doit donc être exclue.

4. L'attitude à observer vis-à-vis des prisonniers doit être, avant tout, le respect et la dignité en face d'un ennemi vaincu, cette attitude n'excluant pas les mesures de surveillance les plus strictes.

5. Il doit être tenu compte de la rigueur de l'été africain à l'égard d'hommes du nord, qui y sont moins préparés et entraînés que tous autres.

6. Le travail doit être réglé, non pas d'après des prescriptions uniformes, mais d'après la réalité de la température et l'état de santé des prisonniers, la question du rendement et celle du besoin des services employeurs ne venant qu'après.

7. Les baraques, les tentes doublées, les places de couchage, les vêtements, le linge, la coiffure doivent toujours être entretenus, nettoyés, renouvelés, de façon à ce que les prisonniers soient vêtus d'une manière complète et décente, comme il convient à des soldats, et qu'ils gardent autant que possible un caractère militaire.

8. La nourriture doit être largement suffisante et variée, en tenant compte de la saison et de la température.

Le but de notre mission étant précisément de voir si ces principes sont bien appliqués aux prisonniers de guerre au Maroc, nous commençons notre visite des camps dès le lendemain, en procédant de la manière suivante :

Après avoir vu les prisonniers au travail, dans la plupart des cas, nous les réunissons dans le camp et leur adressons, dans leur langue, une allocution, leur disant que nous sommes des représentants du Comité international de la Croix-Rouge et leur apportons, avec l'autorisation du Gouvernement français, le salut de leur patrie et l'assurance

qu'on ne les oublie pas en Allemagne ; nous leur donnons, la garantie qu'ils peuvent nous adresser, sans témoins et sans aucune crainte, toute réclamation qu'ils estiment fondée.

Après un entretien particulier avec le sous-officier allemand, nous faisons l'inspection du camp et des tentes, le Dr Speiser s'occupant plus spécialement des cantonnements, des vêtements, du traitement, des punitions, du travail, des communications postales, des dons de bienfaisance, le Dr Blanchod enquêtant plus spécialement sur les installations sanitaires, la nourriture, les soins médicaux, les maladies, les décès.

Nous restons dans chaque camp de deux à trois heures, écoutant les réclamations, toujours sans témoins, les officiers étant hors du camp pendant que nous sommes à l'infirmerie, à la cuisine ou dans une tente.

Dans chaque cuisine, nous interrogeons le chef de cuisine allemand sur la qualité et la quantité de la nourriture et nous lui faisons certifier, par écrit, que le menu de la semaine n'est pas seulement sur le papier, mais a bien passé dans l'estomac de ses camarades.

Dans les tentes nous recueillons les témoignages des hommes qui ont à se plaindre de la disparition de colis postaux, de l'insuffisance des installations du camp, du manque de vêtements, des punitions, de la nourriture, etc. ; nous discutons la création de coopératives et de sociétés de secours mutuels.

Notre visite terminée nous reprenons, en présence des deux officiers qui accompagnent notre mission, du commandant, du médecin du camp et des sergents-majors allemands, les points qui nous paraissent litigieux et sur lesquels les prisonniers ont spécialement attiré notre attention. Cette discussion nous a permis de résoudre, sur place, plusieurs questions de détail, d'éclaircir quelques malentendus, et de mettre au clair l'interprétation de certains points du règlement.

Dans notre enquête, nous avons fait abstraction des faits anciens et incontrôlables, pour nous restreindre à notre tâche, qui était de nous rendre compte de la situation pré-

sente des prisonniers. Nous n'avons retenu, pour les discuter, que les faits survenus dans le camp même ou ne datant pas de plus de trois mois.

Nous avons effectué tout notre voyage au Maroc, sur les routes de la côte, sur les pistes ou sur les voies de l'intérieur, soit environ 2,000 kilomètres, en automobile ou en automotrice mises à notre disposition par M. le Résident général.

Chaque délégué a utilisé, pendant la visite de chaque camp, un exemplaire du cahier-questionnaire, fait sur le modèle de celui de la Croix-Rouge russe ; le questionnaire, très bien compris, fixe les principaux points à voir dans les camps.

Le soir, nous discutons le travail de la journée, et nous rédigeons un exemplaire commun du cahier-questionnaire pour chaque camp.

Ces cahiers, volumineux, ont servi à la rédaction du présent rapport. Nous ne les avons pas publiés tels quels, pour éviter les répétitions et les superfétations.

Nous tenons à exprimer à MM. les généraux Henrys, résident général au Maroc, et Gueydon de Dives, chef d'état-major, inspecteur du service des prisonniers de guerre, notre très vive reconnaissance pour l'hospitalité si large et si chevaleresque que nous avons reçue au Maroc et la manière dont les portes nous ont été largement ouvertes partout sur notre chemin.

Nous remercions également les officiers qui furent nos guides, empressés à nous montrer au grand jour ce que nous désirions savoir dans l'intérêt de notre mission, les commandants de camps, pour la discrétion courtoise qu'ils mirent à nous laisser procéder à notre enquête dans les détails les plus minutieux et sans exercer aucune pression sur notre jugement.

Nous tenons enfin à spécifier qu'aucun Français n'a su avec quels prisonniers nous nous étions entretenus, ni de qui nous tenions certains vœux ou certaines réclamations.

A. - RAPPORT GÉNÉRAL

PREMIERE PARTIE

Le service de santé des prisonniers de guerre allemands au Maroc

1. *Soins médicaux*. — Les malades légers sont traités dans les infirmeries des camps qui se composent, en général, d'une salle de visite, d'une chambre de malades et d'un dépôt de médicaments.

Le service y est assuré par un médecin, assisté d'un infirmier français et d'un infirmier volontaire allemand.

Les malades plus sérieux sont évacués sur les petites formations sanitaires aux ambulances-infirmeries de Mazagan, Salé, Ber Réchid, El Boroudj, Settat, Boulhaut, Dar Bel Hamri, Kenitra, ou sur les grands hôpitaux de Casablanca, Rabat et Fez. Les ambulances-infirmeries sont installées pour faire toutes les opérations chirurgicales courantes et les examens microscopiques ; elles ont une étuve à désinfection. Les hôpitaux sont modernes, pourvus de rayons X, de salles d'opérations et de service dentaire. Dans toutes les formations, il y a des pavillons d'isolement spéciaux à chaque maladie endémique.

Les prisonniers y sont traités dans des locaux à part ou avec les soldats français, quand les circonstances l'indiquent. La désinfection des locaux et des installations sanitaires se fait surtout au chlorure de chaux, au crésyl et au sulfate

de fer. Le chlorure de chaux est cependant de beaucoup le plus employé, la chaux se trouvant partout au Maroc sur place et en abondance.

Dans chaque infirmerie ou formation sanitaire, nous avons examiné personnellement les malades en traitement et interrogé l'infirmier allemand, sans témoin, sur l'activité, la bienveillance ou la sévérité du médecin, le manque éventuel de médicaments, les dispenses de travail et les régimes spéciaux accordés aux faibles, aux malades et aux convalescents, la fréquence de la désinfection des installations sanitaires. Nous nous sommes appliqués à tirer au clair tout ce que nous ont dit les prisonniers, tâche souvent difficile. Preuve en soit le fait suivant : les prisonniers de Settat nous racontent que leur camarade Pawlik a dû être amputé de la cuisse en novembre 1915, à la suite d'un accident de baraquement et de mauvais soins reçus; or en visitant l'hôpital de Ber Rechid, nous avons trouvé Pawlik alité, avec ses deux jambes dont l'une dans un appareil plâtré pour fracture au tiers moyen mais nullement amputée. Il a été très étonné d'apprendre qu'il passait pour avoir une jambe de moins.

2. *Médecins.* — Nous nous plaignons à rendre hommage aux médecins chefs des subdivisions, inspecteurs des camps de prisonniers, aux médecins des formations sanitaires et aux médecins attachés à chaque camp, pour l'intelligence, l'esprit scientifique et la bienveillance qu'ils mettent à traiter les prisonniers comme leurs propres soldats. Ils ont mis à notre disposition les cahiers de visites, les registres d'entrées et de sorties dans les formations sanitaires, les registres de succession.

Nous avons pu contrôler nos renseignements sur la morbidité et la mortalité des prisonniers d'abord au camp, ensuite dans les formations sanitaires, et une troisième fois à la direction du service de santé à Rabat, qui centralise toute la statistique, chaque cas de maladie hospitalisé lui étant communiqué, et chaque cas de mort lui étant télégraphié de suite.

Dans deux camps à effectif peu nombreux (Benir Amar,

Oued N'ja), le médecin ne vient qu'une fois par semaine. Bien que les prisonniers ne s'en plaignent pas, nous avons demandé que la visite soit faite au moins deux fois par semaine, ce qui nous a été accordé.

3. *Infirmiers.* — L'infirmier français et l'infirmier volontaire allemand s'entendent en général fort bien, ils travaillent en commun au mieux de leur savoir-faire ; l'infirmier allemand rend de grands services en renseignant le médecin exactement sur l'état de santé de ses camarades ; il est toujours très estimé du médecin qui apprécie son activité et le traite plus en collaborateur qu'en prisonnier.

4. *Médicaments.* — Nous avons trouvé partout du matériel de pansement, des désinfectants, des médicaments en abondance, depuis les remèdes courants, dont il y a partout de grandes réserves, comme la quinine de sulfate de soude, jusqu'aux médicaments plus rares comme l'ésérine, la pilocarpine, la cryogénine ; cela a même été un de nos étonnements de trouver partout des instruments de chirurgie et des médicaments propres, en ordre et bien étiquetés, dans les formations sanitaires du bled, où les communications se font par convois de ravitaillement sur des pistes impraticables par la pluie.

Chaque malade a une feuille de traitement du modèle ci-contre.

5. *Régimes.* — Les malades et convalescents reçoivent des régimes spéciaux sur ordonnance du médecin, selon les prescriptions suivantes :

Régime alimentaire des hôpitaux militaires

EXTRAIT :

Chaque soldat ou sous-officier malade reçoit :

1. Au réveil :

Café noir, avec 40 grammes de pain, ou soupe maigre avec 40 gr. de pain, ou café au lait pour les sous-officiers.

Fiévreux. Lit N° 9 (Voir p. 12)

Nom et prénoms		Corps	Date		Mutations
			de l'inv. de la maladie	de l'entrée à l'hôpital	
Hirt		P. G. A.		11 sept. 15 22 » 15 30 » 15	Evacué convoi 22/9/15 N° 2 Evacué convoi 29/9/15 N° 20

Jour	Aliment	Boisson	Remèdes et prescriptions	Observations
11	Lait — Café	Thé	Quinine 1 gr. Sulf. soude 10 gr. Ventouses, opium	Vacciné Mazagan T.
12			» » Arrhénal Piq. de Spartéine	
13			» » » Spart. Frict. Téréb.	
14			» 0.50 » » » »	
15			Opium Arrhénal » »	
16			» » » »	
17			» » » »	
18			» » » »	
19			» » » »	
20			» » » »	
21	Lait — Café	Thé	» H. S. » » » »	Vacciné Mazagan T. Vacciné le 20 — P. T.
22			Sulf. soude 10 gr. Bicarbonate 2 gr.	
23			Quinine 0.50 T. q. q. a.	
24			» Bismuth 2 gr. opium	
25			» » » »	
26			» » » »	

2. A chacun des repas du matin ou du soir :

a) pain 300, 200, 100 gr. ; b) soupe, 40 centilitres ; c) une portion de viande (150 gr.), ou du poisson, (250 gr.) ; d) une portion de légumes (250 gr. de pommes de terre, par exemple) ; e) un dessert pour les sous-officiers.

Si les ressources le permettent, un dessert en supplément pour les soldats.

3. Boissons alimentaires à chacun des repas du matin ou du soir :

Vin, 20, 10 centilitres, ou lait, 50, 25 centilitres, ou bière, 50, 25 centilitres, ou thé.

Les allocations ci-dessus sont indépendantes des tisanes, limonades, thé, vins généreux, etc., qui peuvent être prescrits à titre médicamenteux.

6. *Soins dentaires.* — Le médecin du camp procède aux extractions dentaires; dans la plupart des camps, le dentiste a passé une fois, a exécuté quelques travaux et a pris note de ceux qui restent à faire; pour les prisonniers allemands comme pour les territoriaux français, la question dentaire, par suite des distances et du petit nombre d'hommes de l'art, est difficile à résoudre.

7. *Bandages herniaires et lunettes.* — Les prisonniers ayant eu de la difficulté à se procurer ces objets, nous avons demandé à la direction du Service de santé de donner des ordres pour que les prisonniers en touchent sans retard, ce qui a été fait. Les verres pour myopes ou presbytes seront remplacés, les verres fumés seront donnés sur ordonnance médicale.

Nous ne parlons ni des membres artificiels, ni des béquilles, puisqu'il n'y a aucun estropié au Maroc.

Les hommes qui travaillent au cassage des cailloux ou dans une carrière, sont munis de lunettes en fil métallique, qu'on a du reste de la peine à leur faire porter.

8. *Evacuations.* — Les évacuations se font soit par train, soit par ambulance automobile, rarement par une araba, longue voiture sur deux roues, tirée par trois mulets, là où les chemins sont difficiles, par exemple de Volubilis à Meknès.

9. *Morbidité générale.* — Le climat du Maroc occidental est un climat plus sain que celui des autres parties de l'Afrique.

En été, la température moyenne maxima s'éleva à 33,1°

au mois d'août 1914 et à 29,5° en août 1915, comme le montre le tableau ci-dessous.

Vers 10 heures du matin, le vent de mer se lève et rafraîchit toute la région située entre l'Atlantique et l'Atlas.

Il y a en été 4 à 5 jours de sirocco, où la température monte brusquement et est difficile à supporter.

En hiver, la température correspond à celle du mois de juin en Suisse.

Relevé du service météorologique de la résidence au Maroc :

<i>Rabat.</i> — Janvier 1914	
Température minima moyenne	4°,7
» » absolue	3°
Janvier 1915	
Température minima moyenne	4°,4
» » absolue	2°
Août 1914	
Température maxima moyenne	33°,1
» » absolue	41°
Août 1915	
Température maxima moyenne	29°,5
» » absolue	46°

Il y a au Maroc peu de marais, qu'on reconnaît à leur végétation spéciale, les lauriers roses et les joncs.

Les camps qui, à l'expérience de l'été 1915, se sont révélés être situés dans des régions insalubres, ont été levés et ces régions ne sont plus occupées par des prisonniers.

Il n'y a, au Maroc, ni fièvre jaune, ni choléra, ni fièvre bilieuse hémoglobinurique, ni maladie du sommeil.

La lèpre, le typhus exanthématique et la variole se voient chez les indigènes, mais pas chez l'Européen ; par contre on trouve, à l'état endémique, la fièvre typhoïde, la dysenterie et le paludisme. |

Les affections des voies respiratoires sont peu fréquentes. La morbidité générale des prisonniers allemands au Maroc est très difficile à exprimer en chiffres. En effet, les mêmes malades sont hospitalisés à plusieurs reprises dans diverses

formations sanitaires pour la même maladie. Nous avons vu, par exemple, un malade du camp de Settât, à l'ambulance-infirmerie de Settât, puis à l'infirmerie-ambulance de Ber Rechid, nous l'avons enfin retrouvé à l'hôpital de Casablanca, ce qui fait à ce malade trois entrées dans les formations sanitaires pour la même évacuation, ceci à cause des longs parcours et de la nécessité d'évacuer les malades par étapes avec repos de quelques jours à chaque station. D'autre part il faudrait ajouter aux malades des camps actuels ceux des camps qui ont été levés.

Nous nous sommes appliqués à établir de façon précise la morbidité spéciale de chaque camp, de chaque formation sanitaire ; ces morbidités spéciales permettent de conclure de façon relative sur la morbidité générale.

10. *Fièvre typhoïde*. — Le diagnostic de la fièvre typhoïde se fait par l'hémoculture, la réaction de Vidal n'ayant plus de valeur depuis la vaccination antityphique.

La vaccination antityphique est obligatoire pour tous les prisonniers de guerre allemands au Maroc.

On y procède dès leur débarquement avant de les envoyer dans des camps.

Quelques hommes ont déjà reçu, en France, une ou deux vaccinations, leur traitement préventif est, dans ce cas, simplement continué. Depuis l'arrivée des prisonniers au Maroc, 15 novembre 1914, jusqu'au 15 janvier 1916, il est tout de même survenu 111 cas de fièvre typhoïde, dont 38 décès. Ces cas se rapportent :

1. A des hommes qui ont pris leur maladie avant leur débarquement et sont tombés malades dans les premiers jours de leur séjour à Maroc.

2. A des hommes qui, par crainte de la vaccination antityphoïdique, ont déclaré catégoriquement avoir été déjà vaccinés ; une enquête ouverte après coup a prouvé l'inexactitude des renseignements donnés.

3. A des hommes qui n'ont pas été vaccinés, par erreur, à leur débarquement.

Dans un cas d'épidémie de paratyphoïde à Mazagan,

43 prisonniers furent atteints, dont deux sont morts. Cette épidémie fut arrêtée par la vaccination de tous les prisonniers du camp avec le vaccin anti-paratyphoïdique A et B.

Depuis lors tous les prisonniers débarqués furent vaccinés avec un vaccin polyvalent à triple action : antityphoïdique, anti-paratyphoïdique A, et anti-paratyphoïdique B.

11. *Typhus récurrent et typhus exanthématique.* — Ces deux affections n'existent pas chez l'Européen au Maroc, elles sont rares chez les indigènes. Cette maladie se transmettant par les poux, les prisonniers, n'étant pas en contact avec les indigènes, n'en ont pas été atteints.

Cependant trois décès sont portés au compte de ces maladies dans la statistique de mortalité générale. Les médecins qui ont soigné et autopsié ces trois cas nous ont affirmé qu'il s'agissait de fièvre typhoïde à formes graves et non pas de typhus.

12. *Variole.* — Bien qu'elle soit relativement fréquente chez la population indigène, les prisonniers allemands n'en ont pas été atteints, étant tous vaccinés (vaccination jennérienne).

13. *Paludisme.* — Tous les prisonniers sont soumis, dès leur arrivée aux camps, à la cure prophylactique obligatoire ; à partir du 15 mai : 1 à 2 comprimés de 0,25 gr. par jour, suivant la fréquence du paludisme dans la région où se trouve le camp. En cas de fièvre paludéenne, le médecin fait une préparation de sang, qui permet de déterminer s'il s'agit d'une fièvre tierce ou d'une fièvre tropicale.

La fièvre tierce est de beaucoup la plus fréquente au Maroc ; elle est bénigne et nous avons pu nous en assurer en voyant les prisonniers qui en ont été atteints en excellent état de nutrition, même très peu de temps après l'accès.

La fièvre tropicale est rare au Maroc, elle est beaucoup plus grave que l'autre, à cause des rechutes. Dès qu'elle est constatée dans un camp, la direction du Service de santé fait lever ce camp de suite ; les malades qui ont été atteints de fièvre tropicale seront renvoyés en France en

mai 1916, pour leur éviter de passer un second été au Maroc.

Le traitement de la fièvre paludéenne est fait d'après la méthode de Nocht de Hambourg, selon le schéma suivant :

Nom SCHUTZ Corps

Entrée à le

Diagnostic	Paludisme	}	forme
« Contrôle par le laboratoire si possible »			» tropicale.

Provenance du malade

Lieu où il a été infecté

1 ^{re} semaine					2 ^{me} semaine				
3 ^{me} semaine					4 ^{me} semaine				
5 ^{me} semaine					6 ^{me} semaine				
7 ^{me} semaine					8 ^{me} semaine				

Observations :

à poursuivre le traitement.

Les jours de la semaine en blanc représentent les jours de cure, les jours marqués par des ajours, représentent les jours de repos.

Chaque malade atteint de paludisme, s'il est évacué sur un hôpital, ou s'il change de camp, est accompagné de sa fiche de paludisme, du type suivant :

P. G. A.

TROUPES D'OCCUPATION

DU MAROC

(Indication de la formation sanitaire.

SUBDIVISION DE.....

FICHE DE PALUDISME

Nom..... Prénoms.....
Grade..... Matricule.....
Corps.....
Date du débarquement au Maroc.....
Date du début de la maladie.....
Date des entrées dans les formations sanitaires.....
Postes occupés pendant les mois qui ont précédé la maladie.....
La quinothérapie était-elle pratiquée dans ces postes ?.....
Sous quelle forme ?.....
Diagnostic..... 1^{re} invasion..... Récidive.....
Forme clinique : Tierce bénigne — Tropicale — Quarte —
Poste où le malade paraît avoir été infecté. (Expérimentalement la période d'incubation du paludisme est de 8 à 15 jours en moyenne).....
Variétés de moustiques capturés dans le poste.....
(Signature du médecin qui a établi la fiche).

14. *Dysenterie*. — La dysenterie est diagnostiquée par l'examen microscopique des selles.

Elle est de deux sortes :

La dysenterie bacillaire, quoique bénigne, en général, a causé 3 morts, parmi les prisonniers, jusqu'à ce jour ; elle est traitée par le serum antidysentérique et les pilules de Segond (calomel, ipéca, opium).

La dysenterie amibienne est plus grave ; elle a causé 3 morts également. Elle est traitée par l'émétine et les pilules de Segond. Les hommes qui en ont été atteints seront comme

ceux atteints de paludisme tropical renvoyés en France au mois de mai, pour la même raison.

15. *Diarrhées saisonnières.* — Tous les Européens, pendant le temps qu'ils mettent à s'habituer au climat du Maroc, souffrent pendant quelques jours ou quelques semaines de diarrhées simples. Cette maladie n'a pas causé de décès; elle est traitée symptomatiquement par le régime, l'opium, le bismuth ou les antiseptiques intestinaux. Tous les médecins des camps nous ont déclaré avoir constaté une relation certaine entre l'arrivée des colis et les diarrhées. Bien que les denrées gâtées soient saisies au dépôt de Casablanca, les prisonniers souffrent d'entérite après réception de certains envois.

16. *Fièvre hémoglobinurique.* — Les cas de fièvre bilieuse hémoglobinurique n'ont été observés que chez les internés venant du Cameroun et du Togo. L'expérience a montré que le transport de ces malades à l'hôpital, pendant l'accès, était néfaste; l'ordre a été donné en conséquence de les traiter sur place dans une infirmerie construite au camp de Mediouna à cet effet, et de ne les évacuer sur l'hôpital qu'après que la crise a été conjurée. Cette maladie a causé 6 décès. Le mode de traitement usité est le chlorure de calcium, les injections de sérum artificiel, la caféine, le champagne et le lait. Le traitement quinique des hémoglobinuriques palustres est fait suivant la méthode réglementaire au Cameroun :

1/30^e de gramme le premier jour, 1/29^e le deuxième, etc., la cure de rééducation à la quinine devant durer 30 jours.

Il est à constater qu'aucune femme, parmi les internés, n'a été atteinte de fièvre bilieuse hémoglobinurique.

La vaccination antityphique des prisonniers de Mediouna n'a produit aucune attaque de fièvre bilieuse comme on aurait pu le craindre.

17. *Héméralopie.* — Plusieurs hommes se sont plaints dans les camps d'héméralopie, diminution de la faculté visuelle

dès la tombée du jour. Ceux qui se sont annoncés aux médecins de leurs camps ont été examinés par l'oculiste de l'hôpital de Casablanca. Sur notre demande, les médecins-chefs feront passer dans les camps l'ordre de faire une liste de tous les hommes se plaignant de la vue; ils seront tous examinés à bref délai par le médecin spécialiste.

Ces phénomènes d'héméralopie disparaissent ou s'atténuent fortement en hiver, où la lumière est moins vive. Ils disparaissent complètement chez les hommes qui ne vivent plus au soleil, par exemple quand ils sont évacués sur l'hôpital pour une affection ou une autre.

L'oculiste, dans la plupart des cas, n'a pas trouvé de lésion objective à l'examen du fond de l'œil; dans deux ou trois cas seulement il a trouvé un peu de choroïdite.

On pouvait se demander si ces phénomènes sont dûs à des suites de paludisme. Or nous avons constaté que les prisonniers de Boulhaut où il y a eu du paludisme ne présentent pas d'héméralopie; tandis que ceux venant de Settat, où il n'y a pas de paludisme en souffrent, ce qui ferait penser qu'on peut exclure le paludisme comme cause de l'affection.

Il s'agit probablement d'une fatigue de l'accommodation, par suite de grande lumière dans les carrières de calcaire où travaillent certains groupes de prisonniers.

18. *Ophthalmie.* — Nous n'en avons trouvé aucun cas.

19. *Insolation.* — Extrêmement rare au Maroc, à cause de l'air de la mer. Quelques prisonniers ont présenté dans un des camps les symptômes de l'insolation. Des recherches faites ont montré qu'il s'agissait d'accès de paludisme, recherches vérifiées par l'examen des hématozoaires dans le sang.

20. *Blessés de guerre.* — Il a été procédé, dans tous les camps, à l'examen des blessés de guerre, on a établi, pour chaque homme, une fiche détaillant les lésions et l'état actuel des blessures.

Les blessés de guerre encore débiles, ou impotents, sont munis de dispense de travail par le médecin du camp. De nombreux prisonniers se sont fait extraire dans les hôpitaux du Maroc des éclats d'obus ou des balles dont ils avaient à se plaindre.

21. *Grands blessés.* — Nous n'avons trouvé aucun grand blessé dans les camps du Maroc.

22. *Malades incurables.* — Nous avons vu, dans les hôpitaux, quelques malades attendant leur internement dans un pays neutre : 1 diabète, 2 débilites mentales, des tuberculoses pulmonaires, des lésions cardiaques¹.

23. *Mortalité générale.* — 105 prisonniers de guerre allemands sont morts au Maroc jusqu'à ce jour. Ce chiffre se décompose comme suit : 100 morts par maladies ou accidents dans les camps ou dans les formations sanitaires, 5 tués par les Arabes pendant des tentatives d'évasion. Le total des mortalités que nous avons relevées dans chaque camp ou hôpital donne un chiffre inférieur à celui de la mortalité générale à cause des camps qui ont été levés. On trouve plusieurs décédés inscrits sous une rubrique différente dans la statistique générale et dans les statistiques spéciales, dans un cas la cause première de la mort étant indiquée, dans d'autres cas un symptôme étant pris en considération par exemple sous le nom de fièvre bilieuse hémoglobinurique et sous le nom d'abcès du foie.

De même un malade mort dans un hôpital est compté dans la statistique spéciale du dit hôpital, tandis que dans la statistique générale, il porte l'origine du camp d'où il est venu.

Une quatrième cause de différence vient du fait qu'un

¹ Le capitaine d'état-major Dieterlen nous communique, à la date du 21 février 1916, qu'il vient d'organiser le départ des malades pour la Suisse : 34 tuberculeux ont pris, le 18 février 1916, à Casablanca, le bateau pour Marseille, 41 autres malades partiront le 11 mars 1916.

malade, décédé peu après avoir changé de camp, est compté soit au camp où il est présumé avoir contracté sa maladie, soit à l'hôpital ou à l'infirmerie-ambulance où il est mort.

Nous tenons à faire remarquer ces divergences, nous ne les avons pas rectifiées, ne voulant pas changer les statistiques originales.

24. *Inhumations.* — Aucun prisonnier de guerre allemand n'est enseveli dans le bled, le corps est amené à l'hôpital le plus rapproché, par la voiture ambulance, et est enseveli au cimetière européen de la localité.

Nous avons visité les cimetières de Casablanca, de Meknès, de Ber Rechid, de Rabat et de Settat. Le nombre des tombes nous a permis de contrôler les statistiques locales de mortalité, fournies par l'examen des registres des hôpitaux et des ambulances-infirmières. Chaque tombe est munie d'une croix portant le nom, le prénom, l'âge, l'incorporation, le domicile du décédé. Pour le cas où cette croix viendrait à disparaître ou à être déplacée, l'autorité militaire possède un plan du cimetière où chaque tombe est exactement repérée, et qui permettrait de retrouver à coup sûr celle du décédé. Les tombes des soldats allemands sont toujours groupées côte à côte, dans le même cimetière que celles des soldats français décédés.

Les tombes sont entretenues par les camarades du défunt, spécialement le jour des morts.

25. *Cérémonies funèbres.* — L'ensevelissement a lieu avec les honneurs militaires, mêmes honneurs que pour les soldats français. Ils sont rendus par la troupe française, par une délégation de tous les corps de troupes de la garnison et un détachement de 30 prisonniers allemands, camarades du défunt, qui représentent le camp. Le matin de l'ensevelissement certains commandants, à Mazagan par exemple, donnent l'autorisation d'aller chercher des fleurs et du feuillage dans les environs pour une couronne, ou en tous cas donnent les facilités d'en acheter une s'il y a lieu. Les adieux au camarade décédé sont faits au nom des prisonniers, par

un sous-officier allemand, désigné par eux-mêmes. Cette allocation est soumise à l'approbation du commandant du camp.

26. *Registres de successions.* — Chaque formation sanitaire tient à jour un registre des successions où sont inscrits tous les renseignements concernant le soldat prisonnier défunt, le montant de son avoir au moment de sa mort, l'inventaire des objets lui appartenant, certifiés par témoins, documents adressés au ministre des Affaires étrangères.

DEUXIEME PARTIE

Les camps de prisonniers au Maroc

1. *Prisonniers.* — Les prisonniers de guerre allemands au Maroc sont répartis à la date du 15 janvier 1915 comme l'indique le tableau de la page suivante.

Ces camps de prisonniers sont situés exclusivement dans des localités où se trouvent des garnisons de territoriaux venant de France. Les prisonniers sont donc soumis aux mêmes conditions de climat et de température que les territoriaux, à la santé desquels l'autorité militaire attache la plus grande importance ; ils sont logés d'une manière identique, ils boivent la même eau, ont le même modèle de tentes.

2. *Répartition des camps.* — Le plus grand nombre des camps sont actuellement répartis autour des centres administratifs ou villes de la côte : Casablanca, Mazagan, Saffi, Rabat, Meknès, Fez. Font exception les camps de Boalhaut, Beni Amar, Kenitra, Dar Bel Hamri, Settat et le camp de punition d'El Boroudj. Pendant l'été 1915 les prisonniers étaient plus dispersés et quelques-uns étaient répartis en petits camps volants.

Ces camps sont maintenant tous des camps principaux, contenant tous les prisonniers du Maroc, à l'exception de 32 hommes, menuisiers et charpentiers, qui travaillent à la construction d'une passerelle en bois à Maazis, et de 30 hommes, maçons et charpentiers, qui construisent une maison à Khemisset, près Rabat. Ces 62 hommes rentreront

Désignation de la Comp. de P. G.	Désignation du détachement de P. G.	Visité le	Commandant du Camp	Médecin du Camp
Subdivision de Casablanca				
		6,23,24		
	Dépôt	I. 1916	Comm. Privat	
	Ber Réchid	6. I	Lt Pellerin	Desquieux cap.
	Settat	3. I	» Blandin	Delaroche »
	Fort Provost	7. I	» de Louvencourt	Pichon comm.
	Médiouna	3,26. I	» Bidot	Andriou lieutenant.
	Boulhaut	5. I	» Miquel	Feyzeau capit.
	Camp Espagnol	7. I	s/l't Charolle	Ladoura »
	El Hank	8. I	» Trokmé	Duchée lieutenant.
	Sidi Sliman	7. I	» Robrieux	Béros méd. civil
	Anfa	8. I	» Fenestre	Gentil comm.
	Beni Amar	5. I	» André	Feyzeau capit.
	Bouskoura	6. I	Lt L. Lucia	Angistreau lieutenant.
	El Boroudj	4. I	» Ducasse	Peyre méd. aux.
	Mazagan	31,12,15	s/l't Piuot	Labonne capit. m. j. 1 ^{re} cl.
	Saffi	1. I. 16	Lt Michel	Martin capit.
Subdivision de Rabat				
	Kenitra	11. I	s/l't Stablo	Maratuech cap.
	Dar bel Hamri	12. I	Adj. Poggi	Villemot »
	Salé Plateau	10. I	Cap. Bonière	Pauty méd. aux.
	Sallé Vifle	11. I	Lt Imbert	id.
	(Sidi Moussali)			
	Aguédal	10. I	» Frath	Morras capit.
	Maaziz	—	—	—
	Khémisset	—	—	—
Subdivision de Meknès				
	Oued Djedida	14. I	Lt Ducros	Goussal lieutenant.
	Travaux publics			
	Oued Djedida	14. I	s/l't Vergnes	id.
	Chemins de fer.			
	Volubilis	13. I	» Blanc	Herbert lieutenant.
Subdivision de Fez				
	Oued N'ja	14. I	» Parès	Souquet méd.-major 1 ^{re} cl.

N. B. — Les malades en traitement dans les formations sanitaires restent compris dans l'effectif de leur camp d'origine.

dans leur camp principal, dès que leur travail sera terminé, soit dans un mois au plus tard. Ces deux petits chantiers sont les seuls que nous n'ayons pas visités, mais nous avons l'assurance que ces camps ne sont nullement des camps de punition et que les prisonniers y sont traités comme ailleurs.

Les camps volants n'ont pas donné de bons résultats, à cause des difficultés d'administration (service de la poste) et d'installations générales. Les camps de l'intérieur ont eu à souffrir davantage de la chaleur de l'été et du manque de ressources du pays. Nous sommes heureux de constater que les camps volants ont été supprimés de même que la plupart des camps de l'intérieur. Chaque camp a une administration propre depuis le 1^{er} janvier 1916, les chantiers de travail se trouvant à proximité immédiate des camps. Tous les camps sont situés sur des collines, sur un terrain légèrement en pente, à proximité des puits d'eau, loin des endroits marécageux ; les camps de la côte ont la vue sur la mer, sont balayés par les vents de l'Atlantique. Chaque camp forme une unité commandée par un capitaine, un lieutenant ou un sous-lieutenant. Ces commandants sont ou des officiers de l'armée territoriale de France, ou des officiers de l'active, revenus blessés du front. Ils ont les fonctions de chefs d'unité, s'occupent de l'administration, du maintien de la discipline et sont directement responsables vis-à-vis de l'autorité supérieure. Au commandant du camp sont adjoints un sous-officier comptable, un soldat interprète, s'il n'y en a pas parmi les prisonniers allemands.

Les prisonniers eux-mêmes sont groupés par effectif de tente (10 hommes) ; le chef de tente surveille et maintient le bon ordre dans son groupe ; les sous-officiers allemands ont la direction d'un certain groupe de tentes ; le chef du détachement, qui est en général un sergent-major allemand, est l'intermédiaire entre le commandant du camp et les prisonniers. Les sous-officiers allemands s'occupent de tout ce qui concerne le service intérieur. La garde de chaque camp est faite par un détachement de territoriaux venus de France, de la région de Bordeaux, pour le plus grand nombre,

et commandés par un capitaine ou un lieutenant. Ils sont cantonnés autour du camp et en principe n'ont pas de relations directes avec les prisonniers. L'administration de ce détachement de garde est séparée, depuis le 1^{er} janvier, de celle des prisonniers de guerre.

Les relations entre les territoriaux de garde et les prisonniers sont très cordiales ; dans quelques camps, cependant, nous avons constaté que les cadres des territoriaux s'ingéraient dans les compétences du commandant du camp, ce qui donne lieu à quelques réclamations.

3. *Effectif des camps.* — Il n'y a pas d'officier allemand prisonnier au Maroc ; par contre il y a quelques sous-officiers et remplaçants d'officiers, promus depuis leur captivité au rang d'officiers mais ne rentrant pas dans les conditions prévues par les deux gouvernements pour la reconnaissance du grade.

Il y a environ 222 sous-officiers, soit 4 % de l'effectif par camp. Ces sous-officiers couchent à part des hommes et profitent de quelques petits avantages matériels.

Comme représailles, les sous-officiers, sauf les sergents-majors et les remplaçants d'officiers, sont astreints au travail ; cependant la moitié sont utilisés comme surveillants, ce qui, pour eux, remplace le travail manuel.

Nous n'avons pas trouvé de personnel sanitaire dans les camps ; plusieurs hommes se sont annoncés à nous comme faisant partie de corps de troupe du service de santé. Ces hommes n'étant porteurs, ni de brassards de la Croix-Rouge numérotés et estampillés, ni du signe du caducée sur la manche de leur vêtement, ne peuvent donner la preuve qu'ils appartiennent réellement à la troupe sanitaire. Nous avons cependant attiré l'attention de l'autorité supérieure sur cette question.

Les prisonniers du Maroc y sont venus : les uns (maçons, terrassiers, ouvriers de métiers), volontairement, sur un avis donné dans les camps de France ; d'autres, désignés par l'autorité militaire, sans aucun choix de profession, dans les camps du Midi ; les derniers, à la suite d'essais de fuite, de toutes les régions de la France.

4. *Cantonnement.* — a) Camps de tentes. Ils sont placés dans un quadrilatère ; à l'intérieur sont les tentes des prisonniers de guerre, alignées, laissant la place pour une large avenue au milieu du camp ; l'espace est suffisant pour que les prisonniers puissent se promener, mais il n'y a guère de place pour des jeux et des sports.

Dans l'enceinte se trouvent également la cuisine, l'eau, les ateliers, les dépôts, les W.-C.

Cette installation est entourée d'un réseau de fil de fer barbelé et d'un fossé. Autour de ce camp sont groupées les tentes des territoriaux, les bureaux et le logement du commandant. Le tout est entouré, quelquefois, d'un réseau Brun et d'un second fossé. Quelques camps ont été agrémentés par les prisonniers, de jardins, de rangées d'aloès, etc.

Le sol est sablonneux et peut former, par la pluie, une boue quelque peu collante.

Les tentes dites « Marabouts » sont les tentes réglementaires des troupes coloniales françaises ; elles sont circulaires, coniques, d'un diamètre de 6 mètres et d'une hauteur de 4 mètres. Au milieu se trouve un poteau autour duquel des planches circulaires, pourvues de crochets, servent à supporter les ustensiles et les vêtements des prisonniers. Deux portes peuvent se relever en formant un auvent ou se fermer complètement.

La tente comporte deux toiles imperméables : une forte toile à voile en dehors, une autre toile moins forte parallèle à l'autre, à une distance de 10 à 20 centimètres en dedans.

Dans la plupart des camps, les tentes sont placées sur des murettes circulaires de 80 à 100 cm. de hauteur, ce qui augmente beaucoup le volume d'air de la tente. Dans un camp on a creusé le sol pour augmenter le volume de la tente. Les murettes sont de beaucoup préférables à l'autre système, parce qu'elles empêchent le vent de pénétrer sous la tente et maintiennent le sol sec, même par les grandes pluies. Nous avons exprimé le vœu que ces murettes deviennent obligatoires. Des ordres seront donnés en conséquence.

La plupart des tentes sont en bon état. A la côte les vents de la mer rongent rapidement la toile, ce qui rend le rem-

placement des tentes trop fréquent, pour que, dans les conditions données, on puisse toujours y pourvoir rapidement. Cela a donné lieu à quelques plaintes. Depuis plusieurs semaines on remplace à la côte les tentes par des baraques en tôle, ce qui rendra beaucoup de tentes disponibles pour les camps de l'intérieur.

Chaque tente est occupée par 8 à 10 hommes, les sous-officiers logeant à part ont généralement plus de place.

Les tentes « Marabouts » nous paraissent parfaitement adaptées au climat du Maroc, elles sont bien ventilées; nous n'en avons pas fait l'expérience en été, mais les prisonniers n'y souffrent pas du froid pendant l'hiver et nous répétons que les territoriaux français vivent dans les mêmes conditions de logement que les prisonniers allemands.

Le commandant surveille beaucoup la propreté dans les camps, les hommes de corvée sont occupés au nettoyage et au balayage, les tentes sont faciles à tenir propres. Elles ont l'inconvénient, étant placées directement sur le sol, d'abriter des puces qui vivent dans le sable, ce qui ennuie beaucoup les prisonniers. Ces puces sont un désagrément commun au Maroc, dont souffrent autant les indigènes que les colons européens.

Il ne sera guère possible d'exterminer ces puces entièrement dans les tentes. Dans les camps on donne aux prisonniers des antiseptiques (chlorure de chaux, soufre, pyrèthre) qui diminuent la quantité des puces. Il n'y a ni scorpion, ni serpent; mais il y a de la vermine (poux de corps). Nous avons demandé que chaque semaine une distribution d'antiseptiques soit faite, ce qui a été accordé. Les couchettes sont installées en rayons dans l'intérieur de la tente, qui est suffisamment spacieuse pour en contenir une dizaine au plus.

b) Camps composés de maisons en pierre (Saffi, Mazagan, Ber Rechid, une partie de Mediouna). Les prisonniers sont cantonnés dans les entrepôts de maisons de commerce, consistant en larges locaux aux murs de pierre, aux toits de tôle, répartis autour d'une cour centrale. Le sol est cimenté ou composé de dalles de pierre, les fenêtres sont

généralement petites et hautes, tandis que les portes cochères sont très grandes. La ventilation qui se fait surtout par la porte est tout à fait suffisante, pendant le jour ; pendant la nuit, les prisonniers fermant la porte contre le froid, la ventilation devient insuffisante. Certains locaux sont occupés par environ 100 hommes. A Mazagan, certaines parties de la toiture sont en mauvais état.

Il va sans dire que le chauffage est absolument inutile au Maroc. Nous avons quand même l'impression que les bâtiments sont mieux appropriés pour l'été que pour l'hiver ; quelques-unes de ces pièces nous ont paru humides. Les maisons en pierre sont moins faciles à tenir propres que les tentes, les murs n'étant pas de construction toute récente. Les prisonniers ne se plaignent pas plus de la vermine que dans les tentes. L'éclairage des maisons en pierre consiste en lampes à pétrole fournies gratuitement par l'autorité militaire.

5. *Places de couchage.* — Chaque prisonnier a une couchette individuelle se composant de :

1) Un matelas de crin végétal, les paillasses ayant été supprimées il y a quelques mois. Ce matelas a 20 centimètres d'épaisseur et répond à toutes les exigences d'un bon matelas.

2) Un sac de couchage en toile, dans lequel l'homme s'enfile pour ne pas être en contact direct avec les couvertures.

3) Un coussin en crin végétal cylindrique.

4) Deux couvertures de laine ; à Volubilis, à l'Oued Djedida et à l'Oued N'ja, les hommes ont trois couvertures.

En plus on laisse aux prisonniers les couvertures qui leur appartiennent et qui leur sont envoyées de la maison. Or deux couvertures sont suffisantes contre le froid.

A l'infirmerie, le nombre des couvertures est à volonté. Dans la plupart des camps, les prisonniers ont des châssis de bois, hauts de 30 centimètres environ, sur lesquels sont placés les matelas. Ces châssis servent à protéger l'homme contre l'humidité de la terre et contre les puces.

Dans quelques camps, ces châssis manquent ; dans d'autres, les prisonniers en ont fabriqué avec du bois qu'ils se sont procuré d'une manière ou d'une autre. Nous estimons que ces châssis sont indispensables au bien-être des prisonniers ; des ordres ont été donnés pour qu'ils soient installés partout.

Quant à l'aménagement intérieur, les prisonniers ingénieux se sont également fabriqué des petites tables, des chaises, des armoires avec du bois provenant de vieilles caisses, des forêts ou d'ailleurs. Dans chaque tente on trouve en outre deux cuvettes pour la toilette, quelques bidons à benzine qui servent à tous usages, les ustensiles nécessaires pour manger, des photographies de famille, des cartes postales et tous les petits détails qui rendent la vie plus agréable. Quelques tentes réussissent ainsi à présenter un aspect vraiment confortable, d'autres, au contraire, ont un aspect plus dénudé. Le soldat français ne recevant pas de moyen d'éclairage pour la tente, les prisonniers sont logés à la même enseigne ; ils se procurent des bougies à la cantine.

6. *Installations sanitaires.* — L'eau de boisson est une grosse question au Maroc, qui a été résolue par la direction du Service de santé de la manière la plus pratique et la plus sûre, par la stérilisation systématique.

Quelques camps sont à proximité de très bonnes sources (Oued N'ja, par exemple), mais ils sont rares ; la plupart tirent leur eau de fontaine à petits débits ou de puits.

Les camps à proximité des villes utilisent l'eau de la canalisation urbaine, par exemple à Casablanca, la canalisation du service du génie ; l'eau est amenée dans les camps, dans des haquets tirés par des mulets, elle est versée dans des récipients en zinc contenant de l'hypermanganate de potasse et de l'hyposulfite de soude ; le mélange de ces produits est dosé à l'avance et l'utilisation en est très simple ; l'eau passe ensuite à travers un filtre de coton hydrophile

et de là vient se collecter dans des tonneaux métalliques. Les prisonniers, comme les territoriaux de la garnison, se servent à discrétion au robinet, l'eau est dans tous les camps en quantité suffisante, elle a pu être rationnée en été quand les hommes, peu habitués à la température, en buvaient des quantités anormales, malgré les recommandations des médecins des camps. Nous n'avons plus eu de plaintes concernant cette question.

Dans chaque camp, nous avons goûté l'eau nous-mêmes, nous l'avons trouvée tout à fait potable, sans couleur, sans odeur, d'une température moyenne, elle ne contient pas de sels de magnésie à effets purgatifs. L'eau n'a naturellement, étant données les circonstances locales, ni la fraîcheur, ni la saveur de l'eau à laquelle étaient habitués en Europe la plupart des prisonniers et de leurs gardiens territoriaux. Mais elle est saine et elle est contrôlée par des analyses bactériologiques faites périodiquement.

L'eau de lavage a la même origine que l'eau potable, sauf qu'elle n'est pas filtrée. Dans certains camps, l'eau ne nous a pas paru être amenée toujours en quantité suffisante et les prisonniers se sont plaints de ne pouvoir se laver aussi fréquemment et aussi abondamment qu'ils le voudraient. D'autre part, nous n'avons nulle part pu voir des prisonniers à l'aspect sale, ni constaté aucune suite fâcheuse provenant d'un manque de propreté. Dans ce domaine, il faut prendre en considération les conditions spéciales du pays. Pensant qu'il est d'une grande utilité d'encourager les prisonniers dans leurs désirs de lavage et de propreté corporelle et vu l'influence que les facilités accordées dans ce domaine ont sur le moral des prisonniers, nous avons émis le vœu que l'eau de lavage soit distribuée en plus grande abondance.

7. *Douches.* — Il existe des douches dans deux ou trois camps seulement, ingénieusement établies par les prisonniers eux-mêmes. Dans beaucoup de camps, on nous a exprimé le désir d'en avoir également. Nous avons insisté d'une façon toute particulière, auprès de l'autorité supérieure, pour que la permission de fabriquer des appareils

de douches soit donnée partout, ce qui a été accordé de suite.

8. *Bains.* — Les bains de mer ont été interdits à la suite d'un accident à Mazagan, sauf au camp d'El Hank et au Camp espagnol près de Casablanca, où la plage est accessible sans danger. Les hommes se baignent une fois par semaine, les bains de rivière sont permis là où il y a possibilité de se baigner, le dimanche, ou plus fréquemment dans les heures libres, si le camp est à proximité de l'eau.

9. *Lessive.* — Les prisonniers ont fait jusqu'à présent la lessive de leur linge et de leurs vêtements le dimanche matin, dans les lavoirs à la rivière ou à la mer.

Les installations étant, dans la plupart des camps, très rudimentaires, les hommes passaient une bonne partie de leur dimanche à la lessive. Nous avons demandé qu'une demi-journée supplémentaire par semaine soit accordée aux prisonniers, pour la lessive et pour le bain. Nous avons obtenu la garantie que des ordres seraient donnés à cet effet. Nous avons aussi attiré l'attention des autorités sur la qualité quelquefois défectueuse du savon, distribué aux prisonniers à raison d'un morceau par semaine.

10. *W. C.* — Il y a en moyenne six cabinets par camp, du système à la turque, sur tinettes mobiles.

Ils consistent en une série de baraques en bois sur pilotis, à une hauteur de 1 m. 50 du sol.

Des escaliers permettent d'y accéder. Le plancher est formé par une grille trouée. Sous la grille se trouvent les tinettes en zinc, qui elles-mêmes reposent sur le sol, le plus souvent bétonné.

Les cabinets se trouvent toujours à une distance suffisante des tentes ou des baraquements, ils sont désinfectés une ou deux fois par jour, au chlorure de chaux. Ils sont tenus avec une propreté rigoureuse et partout les prisonniers nous ont assurés qu'ils étaient bien toujours blanchis et propres comme le jour de notre inspection. Il n'y a ni odeur, ni mouches. Dans plusieurs camps, où les cabinets sont loin

des tentes, on place, pour la nuit, des tinettes mobiles à une distance plus rapprochée ; les tinettes sont fermées par des couvercles et emportées sur une charrette ou sur brancards, à 500 m. du camp, en moyenne ; le contenu est versé dans une fosse et recouvert de chlorure de chaux puis de terre.

Le travail d'enlèvement des gadoues est fait par les Arabes du voisinage, par les prisonniers de corvée ou par les prisonniers punis, suivant les camps.

Nulle part, nous n'avons trouvé des tinettes dans les chambrées ou dans les tentes.

11. *Étuves à désinfection.* — Il n'y en a pas dans les camps, mais chaque infirmerie-ambulance voisine possède l'installation nécessaire, utilisée par les prisonniers, sur ordre médical. Une étuve locomobile a, en outre, passé dans les camps accessibles par route, pour la destruction de la vermine.

12. *Promenade.* — Les prisonniers peuvent se promener à volonté dans l'intérieur du camp, pendant les heures où ils ne travaillent pas. Un espace pour se promener n'existe pas, à proprement parler, mais les prisonniers occupés tout le jour au travail n'éprouvent pas le besoin de se donner beaucoup de mouvement. Dans les camps de tentes, il n'y a point d'ombre, les arbres faisant défaut, comme dans presque tout le Maroc, et en été les prisonniers n'ont que les tentes pour s'abriter contre le soleil ; il en est du reste de même pour les territoriaux français.

Aux camps composés de maisons en pierre, sont annexées de grandes cours utilisées pour la promenade ; les prisonniers peuvent se mettre à l'ombre des bâtiments.

13. *Nourriture.* — a) *Nature des aliments.* Anciennement les prisonniers étaient administrativement attachés à la compagnie de garde pour la subsistance. Ce système ayant présenté des inconvénients, ils ont, depuis le 1^{er} janvier 1916, leur administration indépendante ; les bonis d'ordinaire sont dès cette date versés à leur caisse. Les prisonniers sont plus satisfaits de la nourriture depuis l'introduc-

tion de ce nouveau système, les quelques plaintes qui nous sont encore parvenues sont dues à des accrocs dans la mise au point de cette nouvelle organisation, et nous avons la conviction que dès maintenant les prisonniers n'auront plus à se plaindre ni de la quantité, ni de la qualité, ni de la diversité de la nourriture¹. Les rations officielles accordées aux prisonniers sont :

Viande, 200 gr. — Pain biscuité, 700 gr. (équivalent, à cause de sa moindre contenance d'eau, à au moins 800 gr. de pain ordinaire). — Café, 21 gr. — Sucre, 16 gr. — Prime fixe : 37 centimes. — Retenue pour l'ordinaire sur le travail : 10 centimes (destinés à l'achat de légumes, sel, farineux, épices).

Les vivres principaux sont fournis par l'administration militaire, les commandants de camps achètent les légumes frais et les épices.

La viande est de très bonne qualité, elle est fraîche et appétissante, les prisonniers préfèrent, dans quelques camps, manger leur ration de viande en un seul repas, d'habitude le soir, pour ne pas trop morceler la quantité déjà petite. La viande consiste surtout en bœuf, quelquefois en mouton et porc. Dans quelques camps, les prisonniers élèvent des porcs avec les détritrus de leur cuisine.

Le pain est d'une excellente qualité, il est exactement le même que celui fourni aux territoriaux; étant biscuité il se conserve frais pendant longtemps. Les plaintes concernant du pain moisi (Mazagan) se rapportent à une date éloignée. Les accidents qui ont pu survenir ont été dus surtout à un défaut technique et non pas à une mauvaise qualité de la farine. Les travailleurs reçoivent un supplément de 250 gr. de pain ; une fois par semaine le pain est remplacé par le biscuit du troupier français, à raison de 7 à 10 par homme. Il est arrivé que ces biscuits soient vermoulus ou moisis; il est possible qu'on ait utilisé les réserves en dépôt dans les

¹ Avant notre départ du Maroc, le 27 janvier, on nous a avisés que cette nouvelle organisation donnait d'excellents résultats pratiques.

magasins depuis longtemps ; les mêmes distributions sont faites aux territoriaux.

Les farineux consistent surtout en macaronis et nouilles qui sont de bonne qualité ; s'il y a eu des exceptions, elles proviennent, à notre avis, de la difficulté du ravitaillement général au Maroc.

Les légumes secs sont du riz, des pois, des lentilles et des haricots, dont la qualité nous a paru bonne. Nous avons demandé plus de changements dans la distribution de ces légumes secs, et nous pensons qu'avec le nouveau système d'administration, les prisonniers n'auront plus à se plaindre d'uniformité, un commandant de camp pouvant modifier le menu suffisamment.

Le Service de santé a donné une formule de cuisson pour les pois chiches avec adjonction de bicarbonate de soude, tendant à les rendre plus digestifs ; malgré cela, les prisonniers disent ne pas arriver à les cuire à point et avoir de la peine à les digérer. Nous avons demandé qu'on réduise la proportion des pois dans l'alimentation, ce qui nous a été accordé. Nous n'avons aucune observation à faire sur les autres légumes secs.

Les légumes frais consistent en carottes, choux, oignons, pommes de terre, poireaux, etc. Les légumes sont coûteux au Maroc, et difficiles à se procurer loin des villes. Pour obvier à cet inconvénient, dans plusieurs camps les prisonniers ont fait des jardins potagers, mais ils n'auront que dans quelque temps la récolte de ce qu'ils ont semé seulement.

Les épices sont celles employées habituellement pour la cuisine, elles sont de bonne qualité, de même que le sucre et le café qui est excellent.

b) *Qualité des aliments.* — Les prisonniers font la cuisine eux-mêmes. Les chefs de cuisine sont, le plus souvent, des hommes du métier, des bouchers ou des charcutiers ; ils ont à leur disposition tous les ustensiles nécessaires, de bons fourneaux du système utilisé par l'armée française. Les cuisines sont généralement dans une baraque couverte en tôle, à la périphérie du camp. Les cuisiniers ont sous

leur contrôle les provisions de vivres qui se trouvent au camp, ils ont toute liberté de faire la cuisine selon leur goût et les habitudes de leurs camarades. Le bois étant difficile à se procurer dans certaines régions, ils ne peuvent pas, dans certains camps, cuire des suppléments d'eau pour le thé ou le café individuel.

Les plats préparés que nous avons goûtés souvent, nous ont paru appétissants; la soupe manque quelquefois de légumes frais.

Si les prisonniers se plaignent parfois de la nourriture, nous estimons que cela est dû à la monotonie du régime auquel ils sont soumis depuis quinze mois, régime dont se plaignent à la longue tous les militaires appelés à vivre exclusivement de l'alimentation d'une caserne, les hommes ne pouvant se procurer les plats qui stimulent l'appétit. Nous pensons que, par la création de coopératives et par le désir des commandants de camps de leur procurer des légumes frais, les prisonniers seront plus contents de leur alimentation, au point de vue de sa variété.

c) *Quantité des aliments.* La quantité de la nourriture indiquée plus haut nous paraît être touchée intégralement par les prisonniers. Ceux-ci font, en général, l'impression d'hommes en bon état de nutrition, quoiqu'ils se plaignent de ne pas avoir le ventre plein.

Les hommes occupés aux petits travaux du camp ont la même nourriture que les hommes aux chantiers.

d) *Repas.* La nourriture préparée est répartie dans des bidons par les chefs de cuisine et apportée par une corvée. Les hommes mangent dans leurs tentes; ils possèdent chacun une gamelle, une fourchette, une cuillère, un gobelet; ils lavent leur couvert après leur repas, avec de l'eau froide. Dans la moitié des camps, les hommes ont la faculté de cuire de l'eau pour le thé, le café, ou pour tout autre usage, sur de petits fourneaux individuels qu'ils ont construits devant leurs tentes.

14. *Cantines.* — Dans chaque camp fonctionne une can-

tine pour les prisonniers, où ils peuvent acheter les marchandises autorisées par le règlement. Les cantines des camps situés près des villes sont bien montées, par exemple à El Hank ; celles des camps de l'intérieur ne contiennent que ce qui peut être amené dans le bled sans trop de difficultés (p. ex. El Boroudj).

Il va sans dire que, pour plusieurs denrées, les prix sont plus élevés qu'en Europe, à cause des frais de transport ; mais pour éviter l'exploitation des prisonniers par les cantiniers, les prix de vente sont fixés et affichés dans chaque camp par l'autorité militaire. Les prix sont tenus à jour d'après la mercuriale de la ville voisine.

Les œufs sont bon marché et sont spécialement goûtés des prisonniers ; nous souhaitons que l'autorité militaire en facilite la vente.

15. *Achats en ville.* — Les achats ne jouent pas un grand rôle ; la plupart des prisonniers n'ayant guère d'argent en surplus. Plusieurs ne savaient pas qu'ils étaient autorisés à s'adresser au commandant du camp pour ces achats. Nous avons mis la chose au point auprès de l'autorité supérieure. Il n'est retenu aucune commission pour les achats en ville.

16. *Coopératives.* — Dans les camps aux environs de Rabat, des coopératives fonctionnent, dirigées uniquement par les sous-officiers allemands. Le commandant français n'intervient que pour détenir les fonds qui dépassent fr. 20. Une première somme remise dans le camp a servi à acheter des ustensiles de cuisine nécessaires et les provisions du début.

Tous les jours, le sous-officier chargé de la gestion de cette coopérative remet au caporal d'ordinaire français, la liste des denrées dont il a besoin pour la consommation du jour ; ces denrées sont achetées en ville.

La coopérative a un bâtiment spécial et deux cuisiniers spéciaux qui confectionnent certains plats, à des prix qui varient de 5 centimes à 1 franc. Par exemple une gamelle de café sucré coûte 5 centimes, un plat de pommes de terre

25 centimes, un beefsteak aux pommes 1 franc. Pour un sou, la coopérative apprête deux œufs au plat, les œufs étant fournis par le client.

A l'occasion de Noël, une tombola a fonctionné, dont certains numéros étaient des bons de nourriture à toucher à la coopérative.

Nous avons suggéré, dans tous les camps, de mettre cette idée en pratique; nous nous sommes heurtés quelquefois à l'indifférence des prisonniers.

17. *Vêtements, linge.* — L'administration militaire fournit aux prisonniers deux chemises et une ceinture de flanelle; les chemises détériorées sont remplacées par des neuves du modèle de celles fournies aux soldats français; dans quelques camps peu nombreux, les prisonniers n'ont qu'une chemise, mais il y sera remédié au plus vite par les commandants.

Les soldats français ne recevant de l'administration ni caleçons, ni chaussettes, ni mouchoirs, ni bretelles, ni linges de toilette, les prisonniers allemands n'en reçoivent pas non plus. Les sociétés de secours de la Croix-Rouge répondront aux vifs désirs des prisonniers en leur envoyant ces objets d'habillement.

Bien que les vêtements soient lavés régulièrement, les prisonniers souffrent encore un peu de poux de corps. Nous avons, comme pour les puces, attiré l'attention du Service de santé sur cette question. Avec la demi-journée supplémentaire de lavage promise, nous pensons que cet inconvénient disparaîtra.

Chaussures. Chaque prisonnier possède : 1) Une paire de bottes d'ordonnance allemande; les bottes usées sont remplacées par des souliers de marche d'ordonnance, de l'infanterie française. — 2) Une paire de sabots ou d'espadrilles servant de souliers de quartier; dans quelques camps des sabots manquaient, mais étaient commandés et seront distribués au plus vite.

Nous estimons que cette paire de chaussures de quartier est indispensable au bien-être dans les camps.

Uniformes. Chaque prisonnier possède :

1) Son uniforme d'ordonnance allemand; les vêtements usagés sont remplacés par les uniformes allemands reçus de France, lavés et désinfectés. Les uniformes, bien que quelquefois usés, nous ont paru propres et en bon état, les prisonniers ayant bonne façon et bonne tenue.

Les prisonniers ont le droit de porter les insignes de leur grade et leurs décorations.

2) Un habit de travail en toile kaki, remplacé dès que l'usure l'exige. Cet habit de toile est bien adapté pour le travail et pour l'été; en hiver par les matinées fraîches, le travail se fait en uniforme, mieux approprié à la température.

3) La moitié des prisonniers ont encore leur manteau d'ordonnance allemand; ceux qui n'en ont pas en sentent spécialement la privation pendant les temps de pluie. L'autorité militaire française fera son possible pour leur en procurer en temps utile.

Raccommodages. Dans chaque camp il y a des ateliers où les prisonniers spécialistes et cordonniers font les raccommodages. Les matériaux leur sont fournis rapidement par l'administration française.

Couvre-chefs. Chaque prisonnier possède :

1) Sa casquette d'ordonnance allemande; les casquettes usées sont remplacées par des casquettes en étoffe grise ou par des bérêts de chasseurs alpins d'ordonnance française.

2) Un chapeau de paille à larges bords, doublé d'étoffe verte. Ces chapeaux ne durant pas assez longtemps sont remplacés par des casques coloniaux blancs; grâce à cette protection, il n'y a pas, en été, de cas d'insolation.

Tous les effets qui ne sont pas d'ordonnance allemande sont marqués en couleur à l'huile, des deux lettres P. G. (prisonnier de guerre).

Nous avons contrôlé nous-mêmes sur les registres du dépôt de Casablanca, qu'il a été distribué aux prisonniers du Maroc, de juillet à décembre 1915 :

8,500 chemises,
7,200 pantalons,

4,900 vareuses,
6,000 ceintures de flanelle,
2,300 casques coloniaux,
700 chapeaux de paille à larges bords.

18. *Traitement. — Autorités supérieures.* Nous pouvons affirmer que l'autorité militaire supérieure du Maroc est constamment occupée à assurer un traitement digne et humanitaire aux prisonniers de guerre. Nous avons remarqué que, partout où son influence se fait directement sentir¹, les prisonniers sont traités avec beaucoup plus de bienveillance et de justice qu'ailleurs. Cela provient des inspections fréquentes dans les camps facilement accessibles à l'état-major général, plus rares au contraire, dans certains camps éloignés.

Nous avons signalé ce fait au chef d'état-major, qui nous a assuré qu'à l'avenir chaque camp serait inspecté au moins une fois par mois, ce qui permettra aux prisonniers d'adresser directement à la haute autorité leurs réclamations éventuelles.

Les commandants de subdivision ont surtout des rapports administratifs avec les prisonniers.

Les commandants de camps traitent, en règle générale, les prisonniers allemands avec bienveillance, souvent avec sévérité.

Nous reconnaissons la nécessité d'un traitement militaire et énergique, mais il ne faut pas oublier que la vie du prisonnier dépend beaucoup de petits détails, de petites autorisations, et que le commandant qui les accorde de son propre chef montre par cela même qu'il fait son possible pour rendre la captivité supportable à ses prisonniers.

Plusieurs commandants de camps, qui ne remplissaient pas leurs fonctions à la satisfaction de l'autorité supérieure, ont été remplacés.

Les sous-officiers de garde. L'attitude des sous-officiers de

¹ Le général Liautey a visité plusieurs camps, le général Gueydon de Dives a fait une inspection de tous les camps en septembre 1915.

garde dépend en général de celle du commandant du camp. Les sous-officiers sont quelquefois enclins à de petites injustices dont les prisonniers ont eu à se plaindre. La plupart de ces cas proviennent de malentendus causés par l'impossibilité de s'entendre en deux langues étrangères. C'est une raison de plus pour que les commandants de camps surveillent exactement leurs subordonnés.

Interprètes. Là où il y a un prisonnier allemand parlant couramment le français, il sert d'interprète ; là où il n'y en a pas, un sous-officier français en fait fonction.

Hommes de garde. Les territoriaux français montrent toujours de la bienveillance aux prisonniers. Des ordres très stricts sont donnés pour que les prisonniers ne soient, nulle part, gardés par des Arabes ; dans tous les cas, sauf une exception, cet ordre a été exactement exécuté.

Le sous-officier allemand, chef de détachement. A la tête de chaque camp est le sous-officier allemand le plus âgé en grade. Il dirige le service intérieur des prisonniers, concentre toutes les plaintes, toutes les réclamations, tous les vœux et fonctionne comme représentant des prisonniers auprès du commandant.

Il possède la liste des nécessiteux, dirige la comptabilité de la coopérative, là où il en existe une ; il préside en un mot à toute la vie du camp.

Les sous-officiers allemands ont un grand rôle à jouer dans la vie du camp, l'autorité française leur laisse une très grande latitude d'action et une responsabilité qui y correspond. Ils ont une influence notable sur le moral de leurs hommes. Certains de ces sous-officiers ont assez de vigueur morale pour agir sur tout le camp, ils restent gais, voient le meilleur côté des choses et réduisent les motifs de plaintes à leur juste mesure. Nous leur avons exprimé notre admiration et les avons engagés à continuer avec courage dans cette tâche difficile. On ne saurait estimer trop haut leur action, qui tranquillise les prisonniers et les aide à supporter leur « cafard ». D'autres, au contraire, de moindre valeur, mais heureusement en minorité, succombent

eux-mêmes aux difficultés inhérentes à la captivité et, loin de relever le moral de leurs hommes, jouent un rôle plutôt néfaste.

Cet esprit se montre déjà dans la tenue militaire des prisonniers, une attitude disciplinée révélant toujours un bon état de santé morale. Nous avons eu le plaisir de constater cette bonne tenue dans la plupart des camps.

Nous pouvons également dire que les sous-officiers allemands remplissent leur devoir en s'intéressant vivement aux circonstances particulières, aux conditions économiques et morales de chaque homme.

Les prisonniers. Les prisonniers ont, en règle générale, compris que la meilleure manière de supporter leur captivité est de ne pas se laisser décourager.

Dans la plupart des camps, leur attitude morale fait très bonne impression. Dans d'autres, ils sont indifférents; dans d'autres enfin, ils sont réclameurs et déprimés (voir rapports spéciaux). On agirait beaucoup sur le moral des hommes en les faisant sortir d'eux-mêmes, de la monotonie de leur vie et de leurs pensées par des distractions et par la lecture.

Mauvais traitements. Sauf dans un cas à El Boroudj (voir rapport spécial), nous avons pu constater qu'il n'y a aucun mauvais traitement. Toutes les formes de punitions non réglementaires pour les soldats français ont été supprimées pour les prisonniers.

19. *Travail.* — Le travail des prisonniers consiste en :

Exploitation de carrières,

Cassage de cailloux,

Enlèvement et transport de terre,

Empierrements de routes ou de tracés de chemins de fer.

Un certain nombre sont occupés à des travaux d'ouvriers spécialistes (tailleurs et cordonniers); les cuisiniers sont occupés dans le camp. Les maçons, les charpentiers, les menuisiers construisent des maisons.

On a appris à certains prisonniers à fabriquer la tuile.

Les chantiers sont à proximité du camp, le plus éloigné étant à une demi-heure de marche ; à quelques exceptions près, les prisonniers rentrent au camp pour le repas de midi. Les heures de travail réglementaire sont de 7 à 11 heures et de 1 à 5 heures en hiver, avec dix minutes de repos par heure. Cette pause de dix minutes n'est pas toujours observée. Le temps employé pour se rendre au chantier est compris dans les heures de travail dans certains camps, dans d'autres il est compté en plus. Le commandant du camp reste libre de modifier les heures de travail, selon les conditions locales. Pendant le travail, les prisonniers ne peuvent ni fumer, ni chanter, à l'exception d'un camp où cela est permis. Quoique dans plusieurs camps les prisonniers se soient plaints du travail, nous avons l'impression que le travail exigé n'est pas trop considérable.

Il nous était matériellement impossible de faire un contrôle personnel du travail : en notre présence les conditions n'auraient pas été les mêmes.

Là où nous avons visité des chantiers de travail à l'improviste, plusieurs jours après notre visite au camp, souvent sans être vus nous-mêmes, ni des surveillants, ni des prisonniers, nous avons pu juger que l'activité des prisonniers n'était nullement exagérée, par exemple à Salé Plateau, à Volubilis, à Boulhaut, au camp espagnol, à El Hank.

La rémunération étant minime, il manque aux prisonniers l'encouragement au travail facile.

Il est évident que ceux-ci ne travaillent pas avec la même ardeur qu'ils mettraient au même travail chez eux, et nous pensons que les surveillants techniques, ne s'en rendant que trop compte, cherchent à vaincre cette résistance, en imposant un travail plus intensif. Nous souhaiterions que l'on regarde le travail des prisonniers, non pas au point de vue du rendement, mais comme une occupation saine et nécessaire, pendant le temps de captivité. Nous sommes convaincus qu'avec les mêmes heures de travail, on arriverait à supprimer les réclamations des prisonniers en mettant un peu plus d'aménité dans la surveillance technique du travail. Il faut tenir compte aussi, que plusieurs hommes

ont, dans la vie civile, une occupation sédentaire et ne se sont pas trouvés entraînés aux travaux de terrassement; que d'autre part la nourriture, quoique suffisante, n'a pas la variété de celle dont peuvent profiter des ouvriers en liberté.

Nous avons attiré l'attention des autorités compétentes sur la question des surveillants techniques, dont elles s'étaient déjà préoccupées, nous avons reçu l'assurance que cette question serait résolue.

En été, une sieste de 10 à 3 heures est obligatoire, les commandants ont la latitude de supprimer, même complètement, le travail pendant les jours de sirocco, de pluie, ou de chaleur spéciale. En pratique, cette compétence ne s'est pas toujours suffisamment exercée; nous en avons discuté avec l'autorité supérieure, en demandant que le maximum de travail soit de 7 heures par jour en été. Nous n'avons pas reçu de réponse définitive à ce sujet, mais les ordres seront réitérés de ménager les hommes pendant l'été.

Nous avons déjà dit plus haut que, comme représailles, depuis quelques semaines, la moitié des sous-officiers est astreinte à un travail manuel, l'autre moitié gardant les fonctions de chefs d'équipes non astreints au travail personnel. Les remplaçants d'officiers et les sergents-majors ne travaillent pas.

Les dispenses de travail sont accordées par le médecin, pour quelques jours, ou à titre plus définitif : aux convalescents, aux débiles et aux blessés de guerre, qui ont gardé des suites objectives d'affaiblissement. Nous estimons que les médecins sont très justes et très larges dans leur jugement, qu'ils écoutent volontiers les indications de l'infirmier allemand à ce sujet. Nous avons même vu, dans les camps où le médecin ne fait sa visite qu'une ou deux fois par semaine (Oued, N'ja, Beni Amar), l'infirmier allemand chargé de renseigner le commandant sur l'aptitude ou l'inaptitude au travail des prisonniers qui se présentent à l'infirmierie en l'absence du médecin. Les hommes dispensés du travail de chantier sont occupés dans les petits travaux du camp, ou laissés complètement au repos si leur état l'exige.

La rémunération du travail est de 20 centimes par jour,

10 centimes sont payés aux prisonniers, les 10 autres sont versés à la caisse d'ordinaire.

Ces 20 centimes ne sont naturellement pas considérés comme équivalant au travail fourni.

Sauf les hommes en punition, les prisonniers ne sont jamais privés de leurs 20 centimes de rétribution, la solde des hommes en punition étant versée à la caisse commune des prisonniers.

Le repos du dimanche. Les prisonniers ne travaillent pas au chantier le dimanche ; le dimanche matin ils font leur lessive, prennent leur bain ; ces occupations se prolongent quelquefois jusque dans l'après-midi.

20. *Inspections.* — Les prisonniers ont pu s'adresser directement à M. l'Inspecteur général ou à son adjoint lors de leurs inspections. Ces inspections, sur notre demande, auront lieu au moins une fois par mois, ce qui permettra aux prisonniers de formuler leurs vœux ou leurs plaintes.

21. *Punitions.* — Les punitions sont réglées selon les prescriptions contenues aux Nos 56, 76, 78 du Bulletin officiel du Ministère de la guerre. Les punitions des prisonniers sont basées sur les normes existantes pour l'armée française.

On a appliqué, tout au début de l'arrivée des prisonniers, sans autorisation du commandement supérieur, certaines punitions en usage pour les troupes coloniales, par exemple incarcération dans un silo.

Le silo est un magasin de grains indigène dans le sol avec une petite ouverture. Les locaux d'arrêts manquant, certains commandants ont cru devoir y mettre les prisonniers en punition, comme ils le faisaient pour les troupes d'Afrique. Dès que la chose est venue aux oreilles de l'autorité supérieure, cette punition a été abolie. Nous ne l'avons plus constatée pendant notre voyage.

Les punitions non réglementaires : déambuler avec un sac de sable, mise au mur, jeûne, privation du courrier n'existaient pas au Maroc à l'époque de cette enquête.

Les punitions aujourd'hui en usage sont :

1. Des corvées légères dans le camp, balayage, éloignement des gadoues, etc.

2. Les arrêts avec travail : le prisonnier puni travaille et mange comme ses camarades, mais couche au local d'arrêt.

3. La prison sans travail, le prisonnier étant au régime normal.

4. La cellule sans travail, le prisonnier étant au régime des détenus ; soit réduction de nourriture consistant en privation de viande pendant 3 jours, le régime normal leur étant redonné chaque quatrième jour. La punition peut être aggravée, en ce sens que l'homme peut être mis au pain et à l'eau pendant 3 jours sur 4, le quatrième jour il reçoit la nourriture complète.

L'exécution de ces punitions varie d'un camp à l'autre. Dans certains camps elles sont infligées sévèrement, dans d'autres avec bienveillance.

La fréquence des punitions est également très variable. Dans certains camps, il y a un homme puni par mois en moyenne, dans d'autres on en trouve plusieurs par semaine.

22. *Compétences.* — Le général commandant de corps d'armée peut infliger 60 jours de prison, dont 15 de cellule.

Le commandant régional (chef de subdivision) est investi des droits du général de division dans sa subdivision, il peut infliger 25 jours de prison, dont 15 de cellule.

Le commandant d'un dépôt a les compétences d'un colonel chef de corps ; il peut infliger 15 jours de prison, dont 3 de cellule. Les lieutenants et les sous-lieutenants commandants de camps ont la compétence d'un capitaine dans sa compagnie, 8 jours de prison.

Les sous-officiers, adjudants, sergents, sergents-fourriers ont la compétence d'un lieutenant dans sa compagnie ; 4 jours de salle de police.

Les caporaux ont celle d'un adjudant dans sa compagnie : 2 jours de salle de police.

Les locaux d'arrêts réglementaires sont de trois sortes :

1. Des baraques de dimension suffisante, plus ou moins éclairées.

2. De grandes tentes semblables aux marabouts servant de cantonnements.

3. Des tentes individuelles, qui sont composées d'une ou deux parties de la tente démontable du soldat français.

La punition consiste en ce que dans les baraques et dans les grandes tentes, les hommes couchent à même le sol, roulés dans leurs couvertures. Sous la tente individuelle, la punition est aggravée du fait des petites dimensions de la tente, du froid pendant la nuit, de la chaleur pendant le jour. Nous avons vu à El Boroudj des prisonniers allemands, et à Meknès des soldats français en punition sous la tente individuelle.

Les arrêts dans la grande tente ne donnent lieu à aucune remarque, cette punition étant bénigne. Les arrêts sous la tente individuelle sont, par contre, durs à supporter, surtout par temps de pluie, l'homme puni n'ayant pas de protection contre l'humidité du sol. Si la punition se prolonge, il peut se présenter des inconvénients au point de vue sanitaire, et nous avons demandé que les tentes individuelles soient munies d'un plancher protégeant l'homme contre l'humidité, en lui permettant de ne pas coucher à même le sol. Cette demande nous a été accordée. △

23. *Tribunaux et jugements.* — Les prisonniers de guerre sont soumis à la même juridiction militaire que les soldats français (voir nos 56, 76, 78 du *Bulletin officiel du Ministère de la Guerre*). Ils ont les mêmes garanties de procédure; les dossiers sont centralisés à la Résidence générale à Rabat.

Il y a eu en tout 62 condamnations, dont 58 pour vols commis avant la captivité. Les punitions varient de 3 mois à 5 ans, plus des amendes de 100 à 500 francs.

Quatre prisonniers ont été condamnés pour indiscipline grave, refus d'obéissance, tentative de rébellion et propagation de fausses nouvelles.

Le maximum de peine a été 10 ans de travaux forcés (Esch, 30 octobre 1914), infligés pour excitation à la révolte.

Les accusés restent emprisonnés au camp avec la nourriture normale pendant l'enquête préliminaire.

Ils sont transportés à la prison de la subdivision respective dès l'ouverture de la procédure du tribunal militaire.

Ils y sont traités de la même façon que les autres accusés en prison préventive. La prison préventive est déduite de la prison définitive. Après la condamnation, ceux qui n'ont pas plus de deux mois restent dans les prisons du Maroc (Casablanca), ceux qui sont condamnés à une peine plus longue sont déportés en Algérie, le Maroc n'ayant pas de pénitencier.

A l'époque de notre visite, il n'y avait aucun condamné dans les prisons du Maroc.

24. *Tentatives de fuite.* — Il y a eu 50 tentatives de fuite de prisonniers au Maroc.

48 ont échoué, 5 ayant été tués par les Arabes, et 43 ayant été ramenés au camp.

Les essais de fuite sont considérés comme des fautes de discipline, les hommes sont punis de 30 jours de prison au camp, et au moins de 45 jours de séjour à El Boroudj. Ces tentatives de fuite se sont surtout produites avant l'automne 1915 et ne se renouvelleront probablement que très peu.

25. *Cultes.* — Un pasteur protestant a été engagé par l'état-major général pour veiller aux besoins spirituels des prisonniers ; étant données les distances, ce pasteur n'a pu visiter que très rarement les prisonniers éloignés.

Dans quelques camps seulement, les prisonniers ont exprimé le vif désir d'avoir la visite du pasteur plus fréquemment. D'autres ont organisé entre eux un service religieux, irrégulier cependant. Ce service consiste en lecture de la Bible en commun et exhortations par un élève missionnaire, un étudiant en théologie ou un instituteur.

Pour diverses raisons, les prisonniers catholiques ont eu peu l'occasion d'assister à un service divin. Là où il y a un prêtre à disposition, la messe est dite de temps à autre dans le camp. Certains prisonniers ont demandé que ces services soient plus fréquents. Quoique il n'ait jamais été mis d'obstacle direct aux heures de recueillement, les prisonniers, étant occupés le dimanche matin à leur lessive, n'ont guère eu l'occasion d'en profiter. Dans tous les camps, les prisonniers ont fêté Noël avec de petits sapins reçus de leur patrie, ou des arbres leur ressemblant pris sur place. Nous avons vu ces arbres encore garnis. Une petite cérémonie religieuse fut suivie d'un repas copieux, à l'occasion duquel on tua un porc presque dans chaque camp, et l'heure de la retraite fut retardée jusqu'à minuit.

26. *Occupations intellectuelles. — Lectures.* Les heures de liberté dans la semaine étant restreintes, les camps manquant de salles ou de tentes de lecture, de livres et d'éclairage du soir, les prisonniers n'ont guère la possibilité de lire ou d'étudier. Les intellectuels, les étudiants dont le nombre s'élève au 5 % environ de l'effectif des prisonniers, astreints à la surveillance ou au travail, ne peuvent pas poursuivre leurs études.

Les hommes de la classe bourgeoise, 15 % environ de l'effectif, n'ont pour lire que des heures peu tranquilles dans la vie du camp, le soir.

Les ouvriers, 80 % de l'effectif environ, passent leurs soirées à fumer assis devant ou dans leur tente, à deviser entre camarades.

On distribue aux prisonniers, périodiquement, un journal intitulé : *Zeitung für die deutschen Kriegsgefangenen*, dont ils sont peu enthousiastes.

Nous avons appris avec plaisir qu'on leur a permis de s'abonner au journal français *Le Temps*.

Partout on nous a exprimé un grand désir d'avoir des livres. Nous avons de suite télégraphié au Comité International de la Croix-Rouge à Genève, pour lui faire part de ce besoin urgent. La plupart des livres envoyés d'Alle-

magne étant refusés par la censure, il faudrait trouver un moyen d'envoyer aux prisonniers du Maroc des livres qui ne peuvent être suspectés de contenir des correspondances occultes¹.

Nous espérons que lorsque ces livres seront envoyés dans les camps, on s'efforcera de mettre à la disposition des soldats des locaux de lecture.

Chants et musique. — Les chants et la musique sont permis jusqu'à 8 heures et demie ou 9 heures du soir. Les prisonniers n'ont pas beaucoup de temps pour organiser des chorales ; il existe des chœurs qui, manquant de livres de chant, ne peuvent se développer et répètent leur vieux répertoire. Comme pour les livres de lecture, nous attirons l'attention de la Croix-Rouge sur le manque de recueils de chants.

Les instruments de musique sont représentés par des musiques à bouche, et dans un camp par des instruments à cordes, violons, violoncelles, mandolines, guitares ingénieusement fabriqués par les prisonniers, mais manquant quelquefois de cordes.

Des instruments populaires qui ne font pas trop de bruit distrairaient certainement beaucoup les prisonniers. Nous recommandons également cette question aux sociétés de la Croix-Rouge allemande.

Jeux. Les prisonniers ont dans tous les camps des jeux de cartes, quelquefois des jeux d'échecs, reçus de la maison, des jeux de dames fabriqués par eux-mêmes. Ils ont exprimé le désir de recevoir plus de jeux.

Sports. En général le désir de faire du sport manque, l'occasion en est donnée seulement le dimanche après-midi. Là où les prisonniers le demandent ils peuvent jouer à des jeux dans lesquels ils se donnent du mouvement.

Un camp possède un ballon de football, les prisonniers seraient heureux d'en avoir dans chaque camp.

¹ Le ministère de la Guerre à Paris, s'est déclaré prêt à favoriser un envoi de livres qui serait fait par l'œuvre universitaire pour les prisonniers de guerre à Lausanne.

27. *Communications postales.* — a) *Généralités* : Les lettres et les colis postaux mettent en moyenne 6 à 8 semaines pour parvenir d'Allemagne à leurs destinataires. La plupart des lettres et paquets mettent trois à quatre semaines pour parvenir à Casablanca dans des sacs plombés. Ces sacs sont ouverts au dépôt général des prisonniers de guerre à Casablanca.

1. Les lettres et les envois d'argent sont classés par camps, d'après des registres constamment tenus à jour au dépôt, et envoyés à l'état-major de la subdivision respective pour être censurés. La censure faite, les lettres et envois d'argent sont expédiés directement de la subdivision dans les camps, par courrier journalier pour les lettres, par courrier hebdomadaire pour l'argent.

Quelquefois une deuxième censure est exercée au camp.

2. Les sacs plombés sont ouverts dans les dépôts mêmes, par des soldats français, surveillés par un lieutenant. Le nombre des paquets est vérifié d'après le bordereau qui accompagne le sac plombé, le contenu des paquets est censuré, on confisque toutes les denrées détériorées dont il y a une grande quantité (saucisses, charcuterie, graisse, gâteaux, fruits, etc.).

L'alcool sous toutes ses formes, les livres usagés, les journaux, les habits civils, sont confisqués et gardés au dépôt de Casablanca, avec une étiquette, pour être rendus aux prisonniers à leur libération.

Nous avons demandé que les gilets de chasse et en général tous les vêtements civils soient remis dans un esprit plus large aux prisonniers. Cette demande nous a été accordée par l'autorité supérieure.

Les boîtes de conserves, les boîtes de graisse, sont également ouvertes au dépôt de Casablanca. Comme les prisonniers dans les camps éloignés les reçoivent souvent en mauvais état, nous avons demandé que les boîtes de conserve ou de graisse soient ouvertes dans le camp même. Cette demande nous a été accordée, mais sera peut-être d'une réalisation difficile, étant donnés les moyens ingénieux que les familles emploient pour correspondre avec les prisonniers.

Nous avons vu des lettres contenues dans des tubes placés au milieu de boîtes de graisse, d'autres au milieu de gâteaux, d'autres dans des coquilles de noix, etc. Il serait temps qu'enfin on comprenne que tous les trucs employés pour la correspondance compliquent le travail de la censure, retardent la transmission des colis et nuisent à tous les prisonniers.

Les médicaments non alcooliques ne sont pas arrêtés par la censure ; s'ils contiennent de l'alcool, ils sont saisis.

Au dépôt de Casablanca, les paquets sont collectés par caisses. Celles-ci sont envoyées par le premier courrier avec leurs bordereaux au camp. Le prisonnier signe le bordereau en recevant son paquet. Les bordereaux reviennent au dépôt, de sorte que le commandant du dépôt est renseigné sur la bonne réception de chaque paquet et peut répondre, par ces reçus, à toutes réclamations. L'homme qui reçoit des envois défendus, n'est pas puni.

Les colis adressés aux internés civils de Mediouna (Togo et Cameroun) n'étant pas délivrés à leurs destinataires, à titre de représailles, les colis sont examinés au dépôt, les denrées périssables sont distribuées aux prisonniers nécessiteux des autres camps, contre reçus. Le contenu inaltérable des paquets est classé par ordre alphabétique et sera remis à leurs destinataires dès que l'interdiction sera levée.

Un ordre ministériel vient de prescrire que les paquets pour Mediouna seront réexpédiés en Allemagne tels quels.

b) *Envois d'argent.* Comme les envois d'argent ne passent pas à la censure, ils arrivent d'habitude plus vite que les lettres et les paquets. Relativement, peu de plaintes nous sont parvenues à ce propos.

L'argent étant envoyé en espèces françaises, les prisonniers en reçoivent intégralement le montant, sans différence de change.

L'argent reçu est placé entre les mains du commandant, qui paie aux prisonniers 10 francs par semaine. Nulle part, il n'y a eu de plaintes concernant l'argent disparu au camp. Il nous a été accordé, sur notre demande, que les prisonniers puissent faire des achats pour des sommes supérieures à

10 francs par semaine, à la condition que l'argent soit versé aux marchands, sans passer par les mains du prisonnier. Il n'est pris aucune commission pour ces dépenses.

c) *Lettres et cartes postales.* Les lettres et cartes sont distribuées dès leur arrivée au camp ; le courrier qui parvient aux prisonniers n'est pas limité. Il n'y a que peu de plaintes concernant la disparition des lettres ou des cartes. Nous avons demandé que les prisonniers soient avisés, chaque fois que la censure confisque une lettre qui leur est adressée. Cette demande nous a été accordée.

Les prisonniers peuvent écrire deux lettres et quatre cartes postales par mois, soit un total de six envois de correspondance par mois, censurés à la subdivision. Dans plusieurs camps les prisonniers n'avaient à leur disposition que des cartes postales illustrées. L'administration générale a suggéré l'idée de vendre aux prisonniers, au prix de 5 centimes les deux, des cartes postales blanches, d'après le modèle des cartes postales de campagne allemandes. Cette idée sera mise en pratique dès à présent dans tous les camps.

L'autorité supérieure a également permis que les prisonniers se fassent photographier par groupes de 8 à 10, au prix de 50 centimes la carte ; ils pourront envoyer cette photographie à leurs familles. Le ministère de la Guerre à Paris a fait savoir dans les camps du Maroc, qu'à l'occasion de notre visite il accordait à tous les prisonniers de guerre, sauf à ceux de Mediouna¹, l'autorisation d'écrire une lettre supplémentaire à leurs familles.

d) *Paquets.* De nombreuses plaintes nous sont parvenues dans les camps sur la disparition des colis postaux.

Nous avons recueilli les témoignages qui pouvaient nous permettre de faire des recherches à ce sujet. Nous avons demandé aux prisonniers de nous remettre surtout les cartes ou lettres de sociétés de la Croix-Rouge allemande, avisant le prisonnier qu'un colis lui avait été expédié. Le destinataire frustré de son paquet a signé sur le dit avis que le colis ne lui était pas parvenu.

¹ Depuis notre retour, les prisonniers de Mediouna ont été autorisés à écrire une première lettre à leur famille.

Nous avons été autorisés à faire nos recherches au dépôt de Casablanca.

Sur un envoi de 2,000 paquets arrivés à Casablanca le 16 septembre 1915, 23 paquets ne purent être remis aux destinataires :

- 11 à cause du mauvais emballage,
- 7 sont arrivés à Casablanca vidés de leur contenu, par effraction en cours de route,
- 5 contenaient des denrées détériorées et durent être jetés.

Sur un envoi arrivé par le *Souirah*, le 22 décembre 1915, comprenant 719 colis,

- 1 était en mauvais état, à cause de l'emballage,
- 13 (un sac entier) portaient des traces évidentes de visite ou d'effraction, et étaient en partie vidés de leur contenu,
- 3 durent être jetés pour cause de denrées avariées,
- 1 fut saisi pour brochures interdites.

12,000 colis postaux ont passé par le dépôt de Casablanca durant le mois de décembre 1915. 700 paquets environ ont été visités chaque jour pendant la période des fêtes de fin d'année. Notre enquête, renouvelée à plusieurs reprises au dépôt pendant notre séjour à Casablanca, nous permet d'affirmer que les colis ne disparaissent pas au Maroc, mais avant leur débarquement. Il y a au dépôt un tel engrenage de contrôles successifs que nous ne pensons pas qu'un paquet puisse être volé sur place ou pendant le transport dans le camp.

Les sacs plombés arrivent assez souvent au dépôt avec des traces d'effraction, plombs enlevés puis replacés, paquets vidés de leur contenu. Nous ne savons pas dans quelle gare, dans quel port ou sur quel bateau se font ces vols. Le commandant du dépôt pense que les sacs devraient être plombés en Allemagne, le contenu ne devant être manipulé ni en Suisse, ni en France.

Les objets volés sont surtout le tabac, les pipes, les souliers, les vêtements de laine. Le commandant du dépôt a déjà signalé ces vols à l'autorité supérieure en France.

Notre enquête nous a permis de voir que le temps mis par

un paquet pour parvenir aux prisonniers se décompose comme suit :

- 4 semaines en moyenne jusqu'à l'arrivée à Casablanca,
- 1 semaine pour l'inspection au dépôt,
- 1 à 2 semaines jusqu'à l'arrivée au camp.

En résumé, nous considérons que 8 semaines sont un maximum de temps de transport, des retards supplémentaires peuvent se produire : a) par l'adresse insuffisante ou inexacte ; b) par des changements survenus dans l'effectif des camps ; c) par le mauvais état de la mer. Sur la côte du Maroc, les bateaux ne peuvent être déchargés que par le beau temps. Le *Martinique* a dû parfois repartir pour Bordeaux sans avoir pu effectuer son déchargement au Maroc. Nous avons vu devant la ville de Saffi, un navire qui attendait depuis 15 jours sans pouvoir entrer en communication avec le port. d) par les pluies rendant les pistes impraticables aux convois de ravitaillement.

Ces deux derniers facteurs sont ressentis aussi vivement par la population civile et militaire que par les prisonniers au Maroc.

28. *Dons de bienfaisance.* — Il n'y a pas de prisonniers en relations constantes avec des sociétés de secours.

Différentes sociétés de la Croix-Rouge allemande envoient aux prisonniers du Maroc des dons de bienfaisance. Ces dons sont adressés individuellement pour la plupart. Des envois collectifs ont été envoyés par le Comité international de Genève. Ces envois collectifs ont tous été distribués par les commandants de camps, après entente avec les sous-officiers allemands et contre reçus.

Etant données les circonstances locales au Maroc, où les achats sont difficiles, nous recommandons d'une façon toute spéciale les prisonniers que nous avons visités, à la bienfaisance de la Croix-Rouge.

29. *Desiderata des prisonniers.* — *Résumé des dons que demandent surtout les prisonniers au Maroc :*

Chaussettes, caleçons, mouchoirs, bretelles, livres, recueils

de chants, instruments de musique, jeux. Ils peuvent acheter du chocolat et du tabac sur place.

Une liste de nécessiteux a été établie dans chaque camp et envoyée au dépôt de Casablanca. Les sous-officiers allemands distribueront certainement avec à propos les dons collectifs qui seront envoyés aux chefs allemands de détachement.

Nous avons reçu la somme de fr. 55,509,35, à distribuer aux prisonniers au Maroc de la part du Gouvernement allemand. Nous l'avons fait en répartissant la somme au prorata du nombre des prisonniers et de leurs besoins respectifs.

Les dons de Noël n'étant pas encore parvenus en Suisse au moment du début de notre voyage, ni au Maroc au moment de notre visite, nous n'avons pu, à notre grand regret, nous en occuper.

Nous avons annoncé leur arrivée aux prisonniers de chaque camp.

Conclusions

Notre délégation était composée d'un Suisse alémanique et d'un Suisse romand, qui après avoir visité chaque camp chacun de leur côté n'eurent aucune difficulté à se mettre d'accord, leur jugement étant sensiblement le même sur tous les points. Nous pensons qu'il y a là un élément de garantie d'un jugement impartial que nous résumons de la manière suivante :

Les emplacements des camps sont bien choisis, ceux de l'intérieur de la subdivision de Casablanca pourraient avec avantage être rapprochés de la côte ; la chose est faite pour celui de Beni Amar ; les camps volants n'existent plus. Les camps principaux seront changés le moins possible d'emplacement, ce qui favorisera leur installation plus parfaite.

Au point de vue administratif et sanitaire, les camps à effectifs réduits 100 à 200 hommes sont préférables, au point de vue distraction, les plus grands 200 à 400 hommes ont leur avantage.

Les tentes « Marabouts » sont bien appropriées au climat ; pourvues de murettes elles sont une habitation agréable, que les médecins du Maroc préfèrent aux baraquements.

On doit arriver à exterminer les poux complètement ; pour les puces cela ne sera guère possible, toute la population du Maroc en souffrant également.

Lorsque chaque prisonnier aura son matelas sur un chasis de bois, et peut-être trois couvertures en hiver, nous n'aurons plus aucune observation à formuler sur les places de couchage. Les installations sanitaires sont bonnes, mais les lavoirs et l'eau de lavage devront être augmentés.

La nourriture est suffisante, de bonne qualité. Il va sans

dire que les prisonniers se plaindront toujours de la monotonie de leur régime, mais il n'y a pas d'observation grave à émettre sur ce point. Les cantines plus richement montées rendront plus de services à leurs clients.

Les vêtements sont bons et appropriés au climat, les prisonniers décentement habillés; les couvre-chefs sont ceux que commande la température.

Le service de santé est fait par des médecins distingués et bienveillants, les médicaments sont abondants.

Les statistiques détaillées, que nous avons données, montrent que la mortalité est minime et s'élève à 1,8% en 15 mois. Nous avons d'autre part eu la preuve que la mortalité et la morbidité ont été plus élevées parmi les territoriaux français en garnison au Maroc que parmi les prisonniers de guerre allemands.

Si nous avons dans notre rapport insisté sur le fait que les territoriaux venant de France et les prisonniers allemands sont dans les mêmes conditions de stationnement, de logement, d'installation sanitaire, de ravitaillement, cela est dû au fait que nous sommes persuadés que cette comparaison est essentielle pour juger de la situation des prisonniers de guerre au Maroc.

Les prisonniers sont généralement bien traités par les autorités militaires. Les ordres donnés d'en haut sont en tous cas inspirés d'une haute considération d'humanité, les abus qui ont pu et peuvent arriver étant dus à des subalternes et à la difficulté de la surveillance. En outre, l'initiative des commandants devrait s'exercer plus rapidement en vue de l'amélioration des détails qui rendent la vie au camp plus supportable. Les punitions, quoique sévères, nous paraissent justes.

Malgré les plaintes des prisonniers sur le travail, nous avons la conviction que ces plaintes, dans beaucoup de camps, ne sont pas justifiées. Quand les surveillants comprendront que ce travail doit être plus une occupation qu'un travail à rendement défini, les plaintes disparaîtront.

Les occasions de cultes pourraient être données plus souvent. Pour les occupations intellectuelles, il manque

le confort et les livres. En général, nous souhaiterions aux prisonniers un peu plus de temps libre, la question des intellectuels se posant d'une façon plus spéciale qu'autre part. Nous avons toute raison de croire que les prisonniers du Maroc sont dans une situation défavorable au point de vue des correspondances postales, mais nous avons la conviction qu'au moyen des éléments que nous avons recueillis concernant les envois disparus, nous contribuerons à améliorer cette situation.

Au total, pour les différentes raisons que nous avons indiquées, éloignement, circonstances locales communes aux prisonniers et à leurs gardiens territoriaux, nous devons constater que les prisonniers de France sont dans des conditions générales plus avantageuses que ceux du Maroc. Nous avions pensé qu'une rotation serait juste, mais les raisons données par le service de santé du Maroc s'y opposent pour le moment.

Nous résumons ainsi les vœux que nous avons adressés :

A. *A la direction du Service de santé.*

1. Faire placer tous les matelas sur des chassis de bois : accordé.
2. Faire construire partout des murettes qui augmentent beaucoup le confort et le cube d'air des tentes : accordé.
3. Installer des douches dans chaque camp : accordé pour autant que les circonstances locales le permettront.
4. Donner un après-midi par semaine, en plus du dimanche, aux prisonniers pour la lessive de leur linge : accordé.
5. Diminuer la ration de pois secs que les prisonniers déclarent difficiles à digérer : accordé pour autant que le ravitaillement le permettra.
6. Aviser les prisonniers qu'ils peuvent s'adresser au médecin du camp pour recevoir des lunettes et des bandages herniaires : accordé.
7. Ordonner deux visites médicales par semaine, au lieu d'une, au camp de Beni-Amar : accordé.

8. Attirer l'attention du commandant du camp sur les puces et les poux qui restent encore à faire disparaître, leur recommander d'employer largement les moyens mis à leur disposition pour les détruire : accordé.

Nous avons en outre reçu les garanties suivantes :

- a) Que les médecins-chefs de subdivision inspecteront une fois par mois le service de santé de chaque camp de prisonniers.
- b) Que les médecins-chefs visiteront personnellement tous les prisonniers en avril 1916, et feront des propositions pour le renvoi en France de tous les hommes débiles dont il est à présumer qu'ils supporteront mal un second été au Maroc, spécialement les hommes qui ont été atteints de paludisme tropical et de dysenterie amibienne.
- c) Que le camp de Beni-Amar sera ramené à la côte avant les chaleurs de l'été. Des ordres ont été donnés pour que cela soit fait en février 1916.

B. *A l'autorité militaire supérieure.*

1. Que les prisonniers de guerre reçoivent l'autorisation de se faire photographier et d'envoyer cette photographie à leur famille : accordé.
2. Qu'il soient autorisés à écrire une lettre supplémentaire à leur famille à l'occasion de notre visite : accordé par télégramme du ministre de la Guerre à Paris, en date du 21 janvier.
3. Que l'argent mis à notre disposition par le Gouvernement allemand, 55,509,35 fr., soit distribué aux prisonniers comme argent de poche, 7 francs par homme, le surplus devant être réparti aux nécessiteux par les sous-officiers allemands : accordé.
4. Qu'une demi-journée en plus du dimanche soit consacrée à la lessive : accordé.
5. Que les installations de lavage soient améliorées : accordé.

6. Que les boîtes de graisse et de conserves soient ouvertes dans les camps et non plus au dépôt : accordé.
 7. Que les sous-vêtements (gilets de chasse) ne soient plus retenus par la censure : accordé.
 8. Que nous soyons autorisés à rechercher l'origine des colis disparus au dépôt de Casablanca : accordé.
 9. Que les prisonniers aient plus souvent la possibilité de se plaindre directement à une instance supérieure à celle du commandant de camp : accordé.
 10. Que les hommes en punition ne couchent pas à même le sol sous la tente individuelle : accordé.
 11. Qu'on communique aux prisonniers qu'ils peuvent acheter ce dont ils ont besoin pour des sommes supérieures à 20 fr., par l'entremise du commandant de camp : accordé.
 12. Qu'on avise les prisonniers quand une lettre expédiée ou à recevoir est retenue par la censure.
 13. Que l'autorité militaire supérieure veille à la question des surveillants techniques : accordé.
 14. Que les prisonniers ne travaillent pas plus de 7 heures en été ; l'autorité supérieure rappellera aux commandants de camps, avant l'été 1946, les ordres donnés.
 15. Que les camps éloignés soient inspectés plus fréquemment par l'autorité supérieure : une inspection sera faite au moins une fois par mois par le général inspecteur ou son représentant.
-

B. RAPPORTS SPÉCIAUX

Nous ne notons, dans ces rapports spéciaux, que les observations qui différencient les camps de la norme décrite dans le rapport général. Toute rubrique qui n'est pas mentionnée dans le rapport spécial d'un camp répond exactement à la description que nous en avons faite dans le rapport général.

1. Casablanca

a) Subdivision

Le Service de Santé de la subdivision de Casablanca est dirigé, d'une façon remarquable, par M. le médecin principal Braun ; le plus grand nombre des prisonniers étant dans cette subdivision, c'est avec lui que nous avons surtout discuté les questions intéressant la santé des prisonniers.

L'Hôpital de Casablanca est un grand hôpital de construction récente. Nous ne le décrirons pas, nous dirons simplement qu'il est pourvu du confort et des installations modernes (système à pavillons).

Personnel. Médecin-chef : Lieutenant-colonel Chevallier.

Chirurgien traitant : Dr Spic.

Médecin traitant : Lieutenant Hornus.

1 à 3 infirmières de la Croix-Rouge française suivant le nombre des prisonniers malades.

Les prisonniers allemands malades sont logés dans des bâtiments neufs, les convalescents sont installés dans une

grande tente Tortoise, à double paroi. La propreté y est très bonne.

Une étuve à désinfection est utilisée pour les effets des prisonniers, comme pour ceux des autres malades.

Deux jours de bains par semaine sont consacrés aux prisonniers. Dix cabinets à la turque leur sont également réservés.

Le jardin, planté d'arbres nombreux, est en partie à la disposition des prisonniers. La durée des promenades est facultative, les convalescents passent la plus grande partie de la journée dehors.

Un infirmier volontaire et un interprète allemand donnent leurs soins aux prisonniers malades.

Morbidité spéciale à l'hôpital de campagne de Casablanca

Voyez page ci-contre l'état numérique de tous les prisonniers de guerre allemands hospitalisés à l'Hôpital de campagne de Casablanca du 1^{er} octobre 1914 au 13 janvier inclus 1916, en provenance des postes indiqués.

Mortalité spéciale à l'hôpital de Casablanca

depuis l'arrivée des prisonniers de guerre au Maroc :

Dysenterie.....	2
Fièvre typhoïde.....	4
Tuberculose pulmonaire.....	3
Péritonite appendiculaire.....	1
Fièvre hémoglobinurique.....	4 (tous venant du Cameroun)
Purpura hémorragique.....	1
Paludisme.....	3
Pneumonie.....	1
Abcès du foie.....	1 (prisonnier venant de Togo)
Occlusion intestinale.....	1 (opéré)
Total.....	<u>21</u> morts

Observation. Tous les cas graves survenant chez les prisonniers de guerre de la subdivision sont, si leur état le permet, transportés à l'hôpital de Casablanca par ambulance

(Voir page 66)

AFFECTIONS	El Maarif ou Fort Provost	Camp Espagnol	Si-i Sliman	Sidi Aberr- haman ou Anfa	El Hanok
Fièvres paludéennes.....	1	1	16	9	26
Fièvre typhoïde.....					1
Paratyphoïde.....	2				
Courbature fébrile.....	1		5	4	4
Embarras gastrique.....	2		4		
Bronchite.....			1	1	1
Pleurésie sèche.....			1		
Dysenterie bacillaire.....	5	20	17	6	40
Dysenterie amibienne.....	1	6			7
Entérite.....			3	3	1
Diarrhée.....		3	4		2
Otite.....			4	2	1
Plaies multiples par balles.....					3
Plaies par éclat d'obus.....			2		3
Plaie de la paupière gauche.....					1
Plaie infectée par coup de couteau....			1		
Plaie contuse du bras et de l'avant- bras.....	1				
Fistule de l'anus.....			1		
Dyspepsie.....				1	
Ecthyma membre inférieur.....			1		
Fracture.....					1
Pyodermite des deux mains.....			1		
Dacryo-cystite.....			1		
Panaris.....			1		
Hémorroïdes.....	1	2			
Eczéma.....			2		
Anémie.....			1		
Hygroma prérotulien droit.....					1
Chorio rétinite bilatérale.....			1		
En observ. pour paludisme.....			3		
En observ. pour érysipèle.....				1	
En observ., n'a pas eu de fièvre, pas d'hématozoaire dans le sang.....				1	
En observ., ni fièvre, ni hematozoaire				1	
En observ. déclare ne pas tousser, ne crache pas et n'a pas de fièvre.....			1		
En observ., n'a présenté ni fièvre, ni hématozoaire, ni amibés.....				1	
En observ., peut actuellement faire son service.....			1		
En observ. Subluxation de l'extrémité interne de la clavicule gauche, con- sécutive à un coup de feu tangentiel ayant sectionné le chef sternal du cleïdo-mastoidien, aucune lésion à l'auscultation, n'a pas besoin de soins hospitaliers.....			1		

automobile. Nous avons contrôlé nous-mêmes, à l'hôpital de Casablanca, comme dans toutes les autres infirmeries, le registre des entrées et des sorties, le registre des décès et le registre des successions. L'infirmier nous a remis la déclaration suivante :

Unter Bezugnahme auf den heutigen Besuch des Herrn Delegierten vom « Roten Kreuz » Genf, bestätige ich hiermit, dass die kranken Kriegsgefangenen, welche im Hospital zu Casablanca Aufnahme gefunden haben, sich in keiner Weise über schlechte Behandlung seitens der behandelnden Herren Aerzte sowie des diensttuenden Personals zu beklagen haben. Des Essen ist einwandfrei.

Casablanca, den 6 Januar, 1916.

(Gez) L. HARBOR,

aus Hamburg, 5, Rautenbergstrasse 6-8.
Kriegsgefangener aus Boma, Togo, W. Afrika.

**État des prisonniers de guerre en traitement
à l'hôpital de Casablanca, à la date du 6 janvier 1916**

Nombre de malades : 63.

Fièvre paratyphoïde.....	1
Paludisme.....	18
Fièvre bilieuse hémoglobinurique...	5
Tuberculose pulmonaire.....	2
Congestion pulmonaire.....	3
Pleurésie.....	2
Bronchite.....	1
Dysenterie amibienne.....	4
Dysenterie bacillaire.....	9
Scorbut.....	3
Albuminurie.....	2
Débilité mentale.....	2
Hydarthrose du genou,	2
Eczéma.....	2
Panaris.....	1
Fracture de clavicule.....	2
Ablation de projectile.....	4

b) Dépôt

Situé dans la banlieue de la ville au bord de la mer, dans une grande caserne de troupes coloniales, dont une partie est utilisée comme camp et dépôt des prisonniers.

Effectif. Il n'y a guère que 15 hommes qui soient à poste fixe au dépôt. Ce sont surtout des ouvriers, qui peuvent être occupés comme tailleurs, cordonniers, menuisiers pour les services du dépôt. Les autres sont des hommes sortant de l'hôpital de Casablanca et attendant le départ d'un convoi pour rejoindre leur camp respectif. Le chef du détachement est le remplaçant d'officier Hering.

Etat d'esprit des prisonniers : bon.

Etat de nutrition » bon.

Cantonnements. Tentes marabouts, dans une enceinte de fils de fer entourée par les bâtiments du dépôt. Une grande cour sert d'espace de promenade. Toutes les tentes ont des murettes.

Propreté : bonne.

Couchage. Tous les matelas sont sur châssis en bois.

Eau. Canalisation militaire de la ville de Casablanca. De bonne qualité, filtrage inutile.

Cabinets. 4 au système habituel.

Cuisine. De-bonne qualité faite par les prisonniers eux-mêmes, qui ne se plaignent que de la monotonie du régime.

Cantine. Aux prix normaux.

Vêtements et linge. En bon état.

Traitement. Très bienveillant.

Punitions. Rares, actuellement il y a un homme puni.

Travail. Les prisonniers à poste fixe travaillent dans leur spécialité. Les prisonniers en passage ne travaillent pas du tout ou font des petits travaux d'occasion.

Chants et musique. Permis.

Morbidité spéciale au dépôt de Casablanca. Il n'y a pas de malades au dépôt, ceux-ci sont soignés à l'hôpital de Casablanca et compris dans la statistique de l'hôpital.

2. Ber Rechid

Situé à 40 km. à l'est de Casablanca. Station de chemin de fer.

Etat d'esprit des prisonniers : satisfaisant.

Etat de nutrition : bon.

Le camp fait partie d'une grande casba, qui sert de caserne pour les troupes coloniales. (Une casba est une enceinte de pierre entourant un groupe d'habitations).

Cantonnements. Les prisonniers sont cantonnés dans des maisons en pierre, recouvertes de tôle; ils se plaignent de l'humidité en hiver, quoique cette humidité n'ait pas eu de retentissement sur leur santé. Les fenêtres sont petites, situées à une certaine hauteur. Les prisonniers fermant les portes la nuit, la ventilation n'est guère bonne. Une cour, suffisamment grande, fait partie du camp.

Eclairage. N'est pas fourni aux prisonniers.

Propreté. Est bonne, les prisonniers ne se plaignent que des puces, les cantonnements sont désinfectés tous les deux mois au crésyl.

Couchage. Les matelas sont tous sur châssis de bois.

Eau. L'eau est filtrée; elle est tirée d'un puits dans la casba, à 100 m. de distance des cantonnements. Les facilités de lessive sont insuffisantes, mais les prisonniers ont pu s'installer des douches.

Cabinets. Au nombre de 6, système habituel à la turque sur tinettes mobiles; propres, sans odeur ni mouches, désinfectés chaque jour.

Promenades. Les prisonniers utilisent la cour, l'ombre est celle des maisons; il n'y a pas de poussière, la durée des promenades n'est pas restreinte dans les heures libres.

Cuisine. Les prisonniers font eux-mêmes la cuisine. Les hommes attirent notre attention sur la monotonie des menus.

Cantine. Est la même que pour les soldats français; des achats en ville n'ont pas eu lieu jusqu'à ce jour.

Vêtements et linge. En bon état, il manquait des sabots lors de notre passage.

Traitement. Les prisonniers trouvent le commandant sévère, mais juste ; ils se plaignent d'un sergent d'escorte qui les chicane au travail.

Punitions. Aucun homme en punition le jour de notre visite. Les hommes punis prennent deux couvertures dans le local d'arrêt qui est une grande tente ; ils travaillent le jour ; la viande est supprimée le soir, de même que le café du matin. Comme punition, on supprime quelquefois le repas du soir, les hommes punis pouvant manger leur pain.

Travail. On trouve à Ber-Rechid, surtout des hommes de métiers, maçons, jardiniers, carriers, menuisiers, ferblantiers, serruriers, occupés à leurs propres spécialités. Les chantiers sont à proximité du camp. Les prisonniers prennent tous leurs repas aux cantonnements.

Les heures de travail sont maintenant :

De 7 à 11 heures et de 2 à 5 heures. Les sous-officiers ne travaillent pas, étant occupés comme surveillants.

Les chants et la musique, qui avaient été défendus, sont permis maintenant.

Morbidité spéciale à l'infirmerie-ambulance de Ber-Rechid

depuis janvier 1915, date de la fondation du camp.

Fièvres paludéennes....	45	provenant tous de camps désaffectés, Kilom. 80, Ain-El-Reida et Sidi Elaïdi. Il n'y a pas de paludisme au camp de Ber-Rechid.
Paratyphoïde.....	0	
Dysenterie.....	6	
Typhoïde.....	0	
Typhus exanthématique	0	
Troubles psychiques....	1	
Diarrhée saisonnière....	21	
Héméralopie.....		Quelques cas qui seront examinés sur notre demande par l'oculiste de Casablanca).
Insolations.....	0	

Actuellement en traitement. Une blessure de guerre, opérée d'une esquille.

Une entérite avec bon état général.

Mortalité spéciale à l'ambulance-infirmerie de Ber Rechid
depuis la date de l'arrivée des prisonniers au 6 janvier 1916.

Cette mortalité comprend également la statistique des camps levés : Kilom. 80, Ain-el-Reida et Sidi-Elaidi.

1 péritonite, suite de hernie étranglée (opérée).

1 pneumonie à la suite d'opération d'invagination intestinale, par diverticule de Meckel.

1 paludisme.

Honneurs militaires : comme habituellement.

3. Settat

Sur une colline qui domine la ville de Settat à 100 km. de Casablanca, direction-sud.

Etat d'esprit des prisonniers : très bon.

Etat de nutrition » bon.

Cantonnements. Tentes marabouts placées dans une enceinte dite « Fort Loubet ». Les locaux d'arrêts et la cuisine sont dans des maisons en pierre.

Propreté. Bonne, puces et quelques poux.

Couchage. Les matelas sont tous sur châssis de bois. deux couvertures, comme d'habitude.

Eau. Bonne, suffisante, filtrée, provient d'une source. Les lavoirs sont installés à Settat, ils servent pour la lessive et les bains à un quart d'heure du camp.

Cuvelles. Une pour deux hommes.

Cabinets. 9, système habituel à la turque, sur tinettes. Les gadoues sont enlevées chaque matin par les Arabes.

Promenade. Dans l'enceinte du camp à volonté.

Cuisine. Faite par les prisonniers, suffisante, bonne qualité. Les travailleurs ont du vin et du pain en supplément donnés par l'entrepreneur.

Cantine. Il y a une cantine aux prix normaux. Les achats par l'intermédiaire du personnel français, se font sans commission.

Traitement. Bienveillant de la part du commandant et des sous-officiers.

Punitions. Depuis le 1^{er} décembre 1915, un seul homme a été puni pour réponse impertinente à un sous-officier français (4 jours de prison). Actuellement : 0.

Travail. A la carrière, à une demi-heure de distance du camp, retour au camp pour les repas.

Heures de travail : 7 à 11 h. $\frac{1}{2}$, de 12 h. 45 à 5 h. $\frac{1}{2}$.

Les sous-officiers allemands surveillent le travail. Ils ne font pas eux-mêmes de travail manuel.

Morbidité spéciale à l'infirmierie-ambulance de Settat

depuis la fondation de ces deux camps.

Les malades traités à l'infirmierie-ambulance de Settat, proviennent du camp de Settat et du camp de Kremisset près Settat, levé pour cause de typhoïde.

Fièvre paludéenne.....	0
Paratyphoïde.....	0
Dysenterie	10
Typhoïde	12
Typhus exanthématique.....	0
Diarrhée simple	9
Diarrhée fébrile	7
Gale.....	4
Ophthalmie.....	0
Purpura.....	1
Insolation.....	0
Cyrrhose du foie.....	1
Fracture de jambe.....	1 évacué sur Ber Réchid et examiné par nous à Ber-Réchid.
Otite moyenne.....	1

Actuellement en traitement :

Diarrhée amibienne.....	1
Diarrhée saisonnière	2 en convalescence.

Observations : Les cahiers d'infirmierie sont bien tenus, les observations de malades bien prises.

**Mortalité spéciale à l'infirmierie-ambulance de Settat
depuis la fondation du camp.**

1 dysenterie bacillaire venant de Settat.

5 typhoïdes venant de Kremisset.

1 cyrrhose du foie, venant de Settat.

Honneurs militaires.

Les registres de statistique médicale et le registre des successions sont bien tenus.

Nous avons visité le cimetière, où sont les 7 tombes, côte à côte, des soldats allemands décédés. Ces tombes sont entretenues par les camarades du camp de Settat.

4. Fort Provost

Situé dans la banlieue est de Casablanca. Fondé le 2 janvier 1916, était jusqu'à ces jours derniers à El Maarif.

Etat d'esprit : un peu déprimé.

Etat de nutrition : bon.

Cantonnement. Le camp est situé dans des jardins en pente légère, tentes sans murettes.

Propreté. Bonne, puces, point de poux.

Couchage. Matelas sur châssis de bois, facultatif pour ceux qui peuvent se procurer du bois. La moitié des hommes ont fait des châssis.

Eau. Canalisation de la ville, suffisante pour boire, mais insuffisante pour le lavage. La lessive se fait à la mer, le dimanche matin. Les hommes se baignent à la mer à cette occasion, 2 fois par semaine.

Cabinets. 5, système turc, sur tinettes. Le service du génie enlève chaque soir les gadoues.

Nourriture. Bonne, surtout depuis le 1^{er} janvier.

Cantine. Comme partout ailleurs, mais pas d'achats en ville par l'intermédiaire du personnel français.

Vêtements. Il manque des espadrilles et des sabots.

Traitement. Le commandant est sévère, les subordonnés sont très bienveillants.

Punitions. Tentés individuelles avec deux couvertures en hiver. Suppression de la viande. Petites punitions : privation d'un repas.

Travail. Terrassement au boulevard circulaire de Casablanca, travaux divers pour la municipalité.

Durée du travail : 7 à 11 h. et de 1 à 5 h.

Tous les sous-officiers travaillent, sauf le chef allemand de détachement : Spang, Théodore.

Cultes et récréations. Deux cultes par le pasteur protestant. Les prisonniers en désirent à nouveau.

Le chant est permis jusqu'à 9 heures du soir.

Morbidité spéciale au Fort Provost

Les indisponibles sont traités dans l'infirmerie du camp, les malades sont évacués même peu gravement atteints, sur l'hôpital de Casablanca. Pour la morbidité du camp : voir statistique de l'hôpital.

Mortalité. Aucun homme n'est mort dans le camp.

Malade actuellement en traitement : 0.

5. Mediouna

Situé à 19 km. au sud de Casablanca, au bord de la grande route de Casablanca à Settat.

Tous les prisonniers sont des mobilisés civils du Togo et du Cameroun. Il y a 6 femmes¹ et pas d'enfants,

Nous avons visité ce camp le 5 janvier 1916, sans nous entretenir avec les prisonniers, M. le médecin principal Braun et M. le capitaine Dieterlen interrogeant les prisonniers en notre présence.

¹ Ces 6 femmes eurent le choix, avant leur internement au Maroc, de suivre leurs maris ou d'être rapatriés par l'Angleterre, sans garantie, toutefois qu'elles arriveraient en Allemagne ; elles préférèrent rester avec leurs maris.

Le 25 janvier nous est parvenue à Casablanca l'autorisation de nous entretenir sans témoin avec les prisonniers de Mediouna; nous avons fait une seconde visite de ce camp le 26 janvier 1916 et avons causé aux prisonniers et aux prisonnières, sans témoin et en toute liberté.

Etat d'esprit des prisonniers. Bon, mais les prisonniers, souffrent du manque de correspondance, d'argent et de paquets.

Etat de nutrition générale. Les prisonniers ont ici des mines moins florissantes que dans les autres camps. Beaucoup étant convalescents de maladies tropicales, spécialement de la fièvre bilieuse hémoglobinurique et du paludisme, pris avant leur arrivée au Maroc.

Cantonnements. Le camp est dans une grande casba; les hommes couchent dans des tentes marabouts, situées dans une grande cour; les ménages logent dans des chambres séparées, aménagées avec quelque confort (fauteuils, broderies, etc.), donnant sur un petit jardin.

Toutes les tentes ont des murettes, 6 tentes sont usagées et en mauvais état. L'infirmerie, les ateliers, sont dans des baraquements qui sont très bien appropriés à leur usage.

Propreté. Bonne, peu de poux, quelques puces.

Couchage. Tous les matelas sont sur châssis de bois; les ménages ont des lits à deux places.

Eau. Bonne, suffisante, filtrée, venant d'un puits dans la cour. Lavoirs grands, suffisants pour la lessive, point de douches.

Cabinets. 10, à la turque sur tinettes mobiles. Les gadoues sont enterrées par les Arabes.

Promenade. La cour de la casba est assez grande pour les promenades qui sont facultatives. Les ménages se promènent dans les environs, le dimanche, avec le commandant du camp.

Nourriture. Bonne. Les cuisiniers sont allemands. Les ménages ont leur propre cuisine et leur propre cuisinier. Les travailleurs se plaignent que, vu leur état de convalescence de maladies tropicales, la nourriture n'est pas assez copieuse.

“ *Cantine*. Bien assortie, mais les prisonniers manquent d'argent.

Vêtements. Sont en bon état ; tous les hommes portent l'uniforme comme les autres prisonniers de guerre. Les femmes s'étant plaintes de manquer de vêtements chauds, on leur a fourni du dépôt de Casablanca du matériel de couture et de l'étoffe pour se confectionner des jupes épaisses. Tous les effets civils dont étaient porteurs les hommes internés ont été lavés, désinfectés, étiquetés, ils sont conservés au dépôt de Casablanca, dans des malles appartenant aux prisonniers. Les prisonniers de Méciouna, qui sont de passage au dépôt, peuvent y prendre ce dont ils ont besoin. Les prisonniers de Mediouna ont, en surplus, un vêtement de laine pour l'hiver.

Traitement. Bon, mais sévère de la part du commandant et des hommes de garde. Depuis l'arrivée au Maroc, il n'y a eu aucun mauvais traitement infligé à ces prisonniers.

Travail. Quelques hommes travaillent au jardin dans la casba. Les autres travaillent dehors, au cadastre de la contrée, mensuration, piquetage, etc. à la carrière, aux terrassements et à la route.

Beaucoup de ces hommes d'âge mûr (30 à 40 ans), habitués à un travail de bureau, affaiblis par un long séjour aux tropiques trouvent le travail manuel pénible et en demandent la diminution.

Durée du travail :

En été, les prisonniers ont travaillé 6 heures, soit de 7 h. $\frac{1}{2}$ à 10 h. $\frac{1}{2}$ et de 3 h. à 6 h.

En hiver, les prisonniers ont travaillé 7 heures, soit de 7 h. $\frac{1}{2}$ à 11 h. et de 1 h. $\frac{1}{2}$ à 5 heures.

Maintenant les prisonniers travaillent 8 heures, soit de 7 h. $\frac{1}{2}$ à 11 h. $\frac{1}{2}$ et de 1 h. $\frac{1}{2}$ à 5 h. $\frac{1}{2}$.

Les sous-officiers ont un travail à la tâche, soit 1 à 3 m² de terre par homme à transporter à 200 mètres de distance.

Les sergents-majors et sergents ne travaillent pas. Les hommes ont moins de travail que les sous-officiers.

Les cultes sont autorisés, ils sont faits régulièrement par les missionnaires internés au camp. Manque de Bibles.

Les envois collectifs sont permis. Les prisonniers désirent surtout : chaussettes, caleçons, serviettes, brosses à dents, miroirs, peignes, dentifrices, savon, tabac, pipes, livres, instruments de musique, jeux.

Les envois individuels et la correspondance sont interdits à titre de représailles ¹.

Nous résumons notre jugement sur Mediouna, en disant que, bien que les prisonniers souffrent du manque de courrier et de nouvelles des leurs, ils sont traités humainement.

La question principale pour les prisonniers de Mediouna semble être celle du travail : « Si, disent-ils, nous sommes des prisonniers de guerre, qu'on nous fasse travailler et qu'on nous laisse correspondre, si nous sommes des prisonniers civils, qu'on ne nous oblige à aucun travail. » Nous pensons qu'on pourrait diminuer le travail dans ce camp, étant donné l'âge moyen des internés et leurs antécédents de coloniaux.

Morbidité spéciale à Mediouna

depuis la fondation du camp.

Paludisme.....	23
Dysenterie.....	18
Fièvre typhoïde.....	0
Insolation.....	0

Diarrhée, plusieurs diarrhées saisonnières, qui ne sont pas hospitalisées.

Fièvres hémoglobinuriques, plusieurs cas de rechute de cette maladie, prise au Togo ou au Cameroun.

¹ Le 5 février 1916, le Comité international a été informé, par l'ambassade de France à Berne, que le Gouvernement français, ayant été instruit que les premières réponses aux questions concernant les habitants des régions envahies étaient arrivées à Berne, les instructions nécessaires ont été données par les autorités françaises, pour que les prisonniers du Togo et du Cameroun soient autorisés à écrire leur première lettre en Allemagne.

Mortalité spéciale à Mediouna
depuis la fondation du camp

5 décès par bilieuse hémoglobinurique et abcès du foie, compris dans la statistique de l'hôpital de Casablanca (voir tableau ci-dessus).

Nous ajoutons, quoique cela ne rentre pas dans l'objet précis de notre rapport, qu'il y a eu 12 décès au Dahomey, pendant que les prisonniers de Mediouna y séjournèrent. Ce chiffre nous a été affirmé par plusieurs prisonniers.

Malades en traitement le 5 janvier 1915 :

- 1 rhumatisme,
- 4 bronchites simples,
- 1 diarrhée,
- 1 malaria tierce (rechute)

Total : 7 malades.

En traitement le 26 janvier 1915 :

- 1 fièvre hémoglobinurique (rechute) proposé pour internement en pays neutre.
- 2 bronchites, 1 rechute d'hémoglobinurie,
- 1 paludisme (rechute).
- 1 rhumatisme articulaire,
- 1 dysenterie.
- 1 appendicite.

Total : 8 malades.

15 à 20 hommes se présentent en moyenne à la visite du médecin, deux fois par semaine, 6 à 10 hommes sont gardés en moyenne à l'infirmierie, les autres sont dispensés du travail, s'il y a lieu.

6. Boulhaut

Situé à 75 km. à l'est de Casablanca, sur une hauteur rocheuse ; domine la localité et l'hôpital.

Le détachement est sous les ordres du sergent-major Schäfer.

Etat d'esprit des prisonniers : moyen.

Etat de nutrition générale : bon.

Cantonnements. Tentes marabouts sans murettes, baraquements pour ateliers, cuisine et prison.

Propreté. Bonne, plus de poux depuis qu'on cuit le linge, peu de puces.

Couchage. Quelques hommes seulement ont placé leurs matelas sur châssis.

Eau. Suffisante, bonne, provient d'une source abondante à 200 mètres du camp, filtrage inutile : deux cuvettes par tente pour la toilette des hommes.

Lessive à la fontaine, ni douches, ni bains.

Cabinets. 5 plus 1 pour malades, système à la turque sur tinettes ; 8 hommes sont occupés chaque jour à la désinfection de ces cabinets ; gadoues enterrées à 500 m. du camp.

Nourriture. Presque tous les prisonniers se plaignent ou de la qualité ou de la quantité, cela nous paraît mal fondé.

Traitement. Le commandant est nouveau, n'est pas encore jugé par les hommes. Subordonnés bienveillants.

Travail. Terrassements à une demi-heure du camp.

Durée : 7 à 11 heures, 12 h. $\frac{1}{2}$ à 4 h. $\frac{1}{2}$.

Les hommes rentrent au camp pour les repas. Les sous-officiers travaillent, sauf le sergent-major.

Punitions. Actuellement il y a un homme puni pour grossièreté envers son sergent-major allemand.

Récréations. Chants jusqu'à 8 heures $\frac{1}{2}$ du soir.

Morbidité spéciale à Boulhaut

depuis la fondation du camp.

Fièvre paludéenne	14
Péritonite.....	2
Dysenterie.....	0
Tuberculose pulmonaire, 1 ^{er} degré.....	1
Typhus exanthématique.....	0
Purpura.....	1
Diarrhée.....	2

Plusieurs hommes se plaignent d'héméralopie. Quelques-

uns ont été vus par l'oculiste de Casablanca, les autres seront examinés suivant notre demande.

Insolation..... 0

Malades actuellement en traitement : 0.

Mortalité spéciale au camp de Boulhaut

depuis la fondation du camp

1 suicidé, à la suite d'une lettre lui apprenant la mort de sa mère.

Ensevelissement du suicidé sans honneurs militaires suivant le règlement français pour le cas de suicide.

Un sous-officier allemand a fait un discours sur la tombe, discours soumis préalablement à l'approbation du chef du camp et montrant aux hommes l'erreur morale du suicide.

7. Camp Espagnol

Situé dans la banlieue au sud de Casablanca, avec vue sur la mer.

Etat d'esprit : satisfaisant.

Etat de nutrition : bon.

Cantonnements. Tentes pour 10 hommes, en partie avec murettes.

Propreté. Bonne, quelques puces et poux.

Couchage. Une partie des hommes seulement ont des châssis de bois.

Eau. Suffisante pour boire, vient de la canalisation militaire amenée par le service du génie, insuffisante quelquefois le dimanche.

Lavage dans deux cuvettes par tente, eau restreinte.

L'installation pour lessive manque, les hommes lavent leur linge au bord de la mer, ils s'y baignent également une fois par semaine.

Cabinets. 8, à la turque sur tinettes, gadoues enlevées par le service du génie.

Nourriture. Suffisante en ce moment ; les prisonniers demandent des légumes frais. Qualité bonne.

Cantine. Prix normaux ; pas d'achat en ville par le personnel français.

Vêtements. Quelques hommes manquent d'une seconde paire de chaussures.

Traitement. Sévère de la part du commandant et des sous-officiers français, mais correct.

Locaux d'arrêts. Tentés individuelles, avec une couverture, nourriture sans viande. Il y a actuellement quatre hommes punis. Petites punitions : privation d'un repas par jour, les prisonniers mangent leur pain.

Travail. Construction de routes, la nourriture est donnée au camp.

Heures de travail : 7 à 11 heures, 1 à 5 heures, 20 minutes de marche exclusivement. Les sous-officiers ne travaillent pas.

Cultes. Deux cultes par le pasteur protestant. Les prisonniers en aimeraient davantage.

Récréations. Chants et musique permis jusqu'à 8 heures.

La morbidité et la mortalité spéciales du camp espagnol est comprise dans la statistique de l'hôpital de Casablanca (voir ci-dessus).

Aucun homme n'est mort au camp.

Malades actuellement en traitement :

- 2 embarras gastriques.
- 2 récidives de paludisme tierce,
- 1 blessure à la jambe,
- 1 bronchite,
- 1 tænia solium,

Total : 7 malades peu graves.

8. El-Hank

Situé à une demi-heure au sud de Casablanca, au bord de la mer.

La situation du camp étant particulièrement saine, il n'y a guère à El-Hank, à côté de la maison de convalescence des officiers, que des prisonniers délicats ou convalescents.

Un sergent-major, Peter Meikow, est chef de détachement.

Etat d'esprit : bon.

Etat de nutrition : bon.

Cantonnements. Le camp consiste en baraquements en bois à double paroi, couverts de tôle à double plafond, pour une partie des logements des prisonniers, pour l'infirmierie et pour les ateliers. Les autres prisonniers sont dans des tentes marabouts avec murettes ; le sol des tentes est dallé.

Propreté. Bonne, pas de poux, peu de puces.

Couchage. Peu d'hommes ont leur matelas sur des châssis de bois.

Eau. Suffisante, bonne, venant de la canalisation de la ville de Casablanca, filtrage inutile.

Lavage : 2 cuvettes par tente, bains à la mer, lessive également à la mer, sans installation.

Cabinets. 6, système déjà décrit. Les gadoues sont enterrées par une corvée de prisonniers, chaque matin.

Nourriture. Bonne, suffisante, les prisonniers aimeraient plus d'assaisonnement.

Cantine. Aux prix de la mercuriale.

Vêtements. Il manque quelques sabots et espadrilles.

Traitement. Très bienveillant de la part du commandant et des sous-officiers.

Punitions. Actuellement en punition : 0. Maximum jusqu'à présent : 15 jours dans la grande tente, avec le matelas et deux couvertures.

Petites punitions : Suppression de la viande pendant 4 jours.

Travail. Terrassements, canalisation, cassage de cailloux.

Heures de travail : 7 à 11 h. et de 1 à 5 h.

Marche de 10 minutes exclusivement. Les sous-officiers surveillants ne travaillent pas.

Cultes. Un culte par le pasteur protestant.

Récréations. Chants et musique permis, jusqu'à 8 h $\frac{1}{2}$.

La morbidité et la mortalité spéciales au camp de El Hank sont comprises dans la statistique de l'hôpital de Casablanca, tous les malades y étant transportés sans retard.

Aucun homme n'est décédé au camp.

Actuellement en traitement :

1 embarras gastrique ;

6 paludismes tierces (convalescences),

1 dysenterie bacillaire (rechute).

Total : 8 malades.

9. Sidi Sliman

Situé à 8 kilomètres au nord-est de Casablanca, près de la mer.

Le chef de camp allemand est un remplaçant d'officier.

Etat d'esprit : assez bon.

Etat de nutrition générale : bon.

Cantonnements. Tentes marabouts avec murettes. Baraquements pour cuisine, infirmerie, ateliers, salle de lecture.

Propreté. Bonne, beaucoup de puces cependant, provenant des nattes de palmiers nains.

Couchage. Point de châssis en bois.

Eau. Canalisation militaire de Casablanca, filtrage inutile, abondante pour boire, peu suffisante pour le lavage. Installations de lessive insuffisantes, pas de douches, ni bains.

Cabinets. — 6 plus 1 pour l'infirmerie, à la turque sur tinettes. Gadoues enterrées à 300 mètres du camp.

Nourriture. Aucune plainte, bonne qualité, suffisante.

Vêtements. Bons.

Traitement. Commandant sévère, demande beaucoup de travail.

Punitions. Actuellement en punition : 0. Dans tente individuelle, avec deux couvertures, et viande une fois par jour seulement.

Travail. Terrassements, de 7 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

Les sous-officiers allemands surveillent et ne travaillent pas. Solde individuelle, quelquefois retenue pour manque de travail.

Cultes. Une fois par le pasteur protestant.

Récréations. Permis jusqu'à 8 heures $\frac{1}{2}$ du soir.

La morbidité et la mortalité spéciales au camp de Sidi Sliman sont comprises dans la statistique de l'hôpital de Casablanca (voir ci-dessus).

Nous avons trouvé dans ce camp trois hommes se plaignant d'héméralopie.

Sont actuellement en traitement :

- 1 bronchite suspecte,
- 2 diarrhées fébriles,
- 1 furonculose,
- 1 eczéma impétigineux,
- 1 embarras gastrique,
- 2 rechutes de paludisme tierce,

Total : 8 malades.

Aucun prisonnier n'est mort au camp.

10. Sidi-Abder-Amman

(Appelé aussi camp d'Anfa)

Situé dans la banlieue de Casablanca, sur la mer, à 3 kilomètres sud de la ville. Camp fondé le 12 décembre 1915.

Un sergent-major, Rutloff, est chef de camp allemand.

Etat d'esprit : bon.

Etat de nutrition générale : bon.

Cantonnements. Tentes sur murettes.

Propreté. Bonne, des puces, mais pas de poux. Désinfection : crésyl, chlorure de chaux.

Couchage. Pas de châssis de bois, quelques nattes.

Eau. Canalisation de la ville de Casablanca, bonne, mais pas toujours suffisante; eau de lavage suffisante. Manque de cuvettes pour la toilette. Pas de douches, mais bains de mer avec la lessive une fois par semaine.

Cabinets. 6. Gadoues enterrées à 200 m. du camp.

Nourriture. Une marmite à cuire manquait au camp. Nourriture bonne et suffisante.

Vêtements. Manquent quelques sabots ou espadrilles.

Traitement. Bienveillant de la part du commandant et de ses subordonnés.

Punitions. Rares; dans grande tente, avec une couverture ou dans tente individuelle avec une couverture également. Point de viande pendant le temps de punition. Actuellement : 0 homme puni.

Travail. Terrassements de 7 à 11 heures et de 1 à 5 heures. Les sous-officiers allemands surveillent et ne travaillent pas.

Cultes. Deux fois par le pasteur protestant.

Récréations. Permisses jusqu'à 7 heures 45.

La morbidité et la mortalité spéciales au camp de Sidi-Abder-Amman sont comprises dans la statistique de l'hôpital de Casablanca.

Décédé au camp : 0.

Malades en ce moment en traitement : 0. Héméralopie 0.

11. Beni-Amar

Situé à 70 km. à l'Est de Casablanca

Le chef de camp allemand est le sergent-major Muller, Otto.

Etat d'esprit : bon.

Etat de nutrition : bon, sauf quelques hommes convalescents.

Cantonnements. Tentes marabouts sur murettes.

Propreté. Bonne, pas de vermine.

Couchage. Partout des châssis en bois.

Eau potable. Bonne, filtrée, vient d'un puits à 300 m. du camp. Elle est amenée par haquets tirés par des mulets

Eau de lavage peu abondante, lessive à la source, ni bains ni douches.

Cabinets. 5 à la turque sur tinettes. Gadoues enterrées à 600 m. du camp.

Nourriture. Les prisonniers la déclarent peu abondante.

Cantine. Aux prix habituels de la mercoriale.

Vêtements. Manquent quelques sabots.

Traitement. Commandant très sévère, sous-officiers français bienveillants.

Punitions. Sous tentes individuelles, avec deux couvertures

et nourriture sans viande. Actuellement : 0 homme puni.

Travail. Terrassements de 7 à 11 heures et de 12 h. $\frac{1}{2}$ à 5 heures.

Travail en tâche : 6 mètres cubes de terre meuble par deux hommes. Des heures de travail supplémentaire sont imposées quand le travail n'est pas terminé. Les sous-officiers travaillent sauf le sergent-major.

Culte. Point.

Récréations. Pas d'encouragement au chant et à la musique.

Observation. Les prisonniers de Beni Amar nous ayant exprimé leurs craintes de passer un second été dans ce poste de l'intérieur, nous avons transmis ces craintes à l'autorité supérieure. Nous apprenons, à la date du 27 janvier 1916, que le camp de Beni Amar sera levé dans la première quinzaine de février et ramené à la côte, à 2 km. au nord de Casablanca.

Morbidité spéciale au camp de Beni-Amar

depuis la fondation du camp

Fièvre paludéenne	7
Néphrite.....	1
Dysenterie.....	4
Typhus.....	0
Diarrhée	16
Ophthalmie.....	0
Insolation.....	0

Actuellement en traitement :

1 cas d'œdème, suite de paludisme,

1 cas rhumatisme articulaire aigu,

1 accès de fièvre tierce.

Examiné en outre 11 hommes dans le camp, un point au côté, deux douleurs au genou, 3 héméralopies, 4 suites de blessures de guerre.

Décédé au camp : 0.

12. Bouskoura

Situé entre Casablanca et Ber-Réhid à 20 km. de Casablanca, sur la voie du chemin de fer, dans la plaine.

Le chef allemand du détachement est le sous-officier Fritz Weber.

Etat d'esprit : bon et gai.

Etat de nutrition générale : bon.

Cantonnements. Tentes marabouts sur murettes.

Propreté. Bonne, pas de poux, quelques puces.

Couchage. Matelas de crin végétal sur nattes, sans châssis de bois.

Eau potable. Suffisante, tirée d'un puits près du camp, filtrée.

Eau de lavage. Quelques cuvettes manquent dans les tentes, mais sont commandées. Installation de lessive primitive.

Cabinets. 6, à la turque, sur tinettes. Gadoues enterrées à 200 mètres du camp.

Nourriture. Suffisante, bonne qualité, aucune plainte.

Cantine. Prix de la mercuriale, jusqu'à présent il n'est pas fait d'achat par le personnel français.

Vêtements. Manquent quelques sabots et espadrilles.

Traitement. Très bienveillant de la part de toutes les autorités.

Punitions. Rares, elles sont subies dans une grande tente, avec deux couvertures et sac de couchage. La nourriture, pendant la punition, est la même que celle des autres prisonniers du camp. Actuellement aucun homme puni.

Travail. Construction de route à un quart d'heure de distance du camp. Les prisonniers rentrent au camp pour leurs repas.

Heures de travail : 7 à 11 heures et de 12 heures $\frac{1}{2}$ à 4 heures $\frac{1}{2}$. Les sous-officiers allemands surveillent le travail mais sont dispensés, eux-mêmes, du travail manuel.

Cultes et récréations. Deux cultes du pasteur protestant ; ces prisonniers n'ont pas manifesté de besoins religieux.

Chants permis jusqu'à 5 heures du soir.

Morbidité spéciale au camp de Bouskoura
depuis la fondation du camp

Fièvre paludéenne	8
Dysenterie.....	17
Paratyphoïde et typhoïde.....	0
Typhus exanthématique.....	0
Diarrhée.....	3 nécessitant l'hospitalisation.
Ophtalmie.....	0
Insolation.....	0

Les malades sont évacués sur l'infirmierie-ambulance, voisine de Bouskoura.

Actuellement en traitement : L'infirmier volontaire allemand, atteint de diarrhée et en convalescence.

Mortalité : 0.

13. El Boroudj

Camp de punition situé à 160 km. au sud de Casablanca.

C'est le camp de l'extrême bled, le plus éloigné de la côte. Il est placé sur une petite colline qui domine la plaine, il est adjacent à la garnison française de l'endroit. Il doit être très chaud en été, les communications sont longues et difficiles, surtout par la pluie.

Ce camp, installé en juillet 1915, est un centre spécial. Il reçoit :

1. Les prisonniers envoyés de France au Maroc, par mesure de discipline (mauvaise conduite habituelle, excitation à ne pas travailler, etc.).

2. Les prisonniers envoyés des autres camps du Maroc pour indiscipline, mauvaise attitude, mauvais esprit, etc.

3. Les prisonniers qui, au Maroc, ont essayé de s'enfuir. Le séjour à El Boroudj doit durer 45 jours au minimum. Les prisonniers qui font preuve de bonne conduite, peuvent être renvoyés dans leur ancien camp après ce minimum.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le commandant de la subdivision de Casablanca a été autorisé à renvoyer dans leur camp les meilleurs d'entre les prisonniers.

Dans ce camp se trouvent 24 sous-officiers, dont un promu officier depuis sa captivité, von der Mülbe.

Etat d'esprit des prisonniers. Certains prisonniers font preuve d'un bon esprit, plusieurs mauvais sujets font une impression défavorable.

Etat de nutrition des prisonniers. Bon.

Les caractères spéciaux du camp de punition d'El Boroudj sont : l'isolement de ce camp, le climat plus dur en été, le travail et la discipline plus sévères que dans les autres camps. Les mauvais traitements sont défendus comme ailleurs.

Le régime est le même que dans les autres camps. Cependant, vers le 1^{er} décembre, il avait été décidé que les colis de ces prisonniers seraient dépouillés à Casablanca de leur contenu de vivres (ces derniers devant être distribués aux prisonniers nécessiteux des autres camps), toute autre chose étant envoyée au destinataire. Cette mesure avait été prise parce que les prisonniers constituaient, avec ces vivres envoyés d'Allemagne, en quantité anormale, des provisions pouvant servir en cas d'évasion.

Un télégramme du général en chef, en date du 3 janvier 1916, autorisa de nouveau la remise des vivres aux prisonniers. Le chef de détachement les garde en consigne et les distribue au jour le jour au destinataire, par petites quantités consommables le jour même.

Cantonnements. Baraquement pour cuisine. Une prison est en construction. Les hommes logent dans des tentes marabouts, sur murettes de 40 cm. de hauteur. Les tentes sont dans une grande enceinte, dont le mur a trois mètres de haut.

Propreté. Poux et puces, peu de désinfection.

Couchage. Châssis de bois, seulement pour l'infirmierie et les sous-officiers.

Eau. Bonne, tirée d'un puits dans la cour, filtrée.

Facilités de lavage à la pompe du puits, douches une fois par semaine, à la pompe.

Cabinets. 4, à la turque, sur tinettes. Les gadoues sont enterrées hors du camp par les prisonniers.

Nourriture. Suffisante ; bonne qualité ; l'eau chaude pour le thé individuel a été supprimée.

Cantine. Existe à prix normaux.

Vêtements. Bons.

Traitement. Le commandant a l'air d'être influencé par d'autres officiers, non attachés au camp, dans un sens peu favorable aux prisonniers. Les subordonnés sont très sévères, les territoriaux indifférents.

Un groupe de 20 hommes punis était, lors de notre visite, placé sous la surveillance de trois agents de police arabes.

Nous avons attiré l'attention de l'autorité supérieure sur certains faits de brutalité qu'une enquête minutieuse nous avait révélés. Des mesures ont été immédiatement prises :

1. L'ordre de supprimer toute surveillance par les indigènes a été renouvelé catégoriquement.

2. Une enquête faite par un officier de haut grade a été ordonnée sur les faits signalés.

3. Toute punition corporelle a été strictement défendue.

Punitions. Sous la tente individuelle, à même le sol, avec une couverture. Les hommes gravement punis ne travaillent pas, mais doivent rester dans une enceinte particulière, autour de leur tente individuelle.

La nourriture, pendant le temps d'arrestation, est la même que celle des autres prisonniers.

Les punitions sont fréquentes.

Travail. Construction de routes et de maisons.

Les chantiers sont à 10-15 minutes du camp. Les hommes reviennent au camp pour les repas.

Heures de travail : 6 h. 45 à 11 h. 15 et de 12 h. 45 à 5 h. 15.

Les sous-officiers, sauf le sergent-major, travaillent.

Culte. Pas de visite pastorale jusqu'à présent.

Récréations. Chants et jeux permis jusqu'à 8 heures du soir.

Morbidité spéciale au camp d'El Boroudj
depuis le 8 août, date de la fondation du camp

Fièvres paludéennes.....	2
Embarras gastrique.....	0
Dysenterie.....	0
Rhumatisme.....	1
Typhus.....	0
Typhoïde et paratyphoïde.....	0
Diarrhées.....	2
Ophthalmie.....	0
Insolation.....	0

Les malades sont évacués sur l'ambulance-infirmerie d'El Boroudj, située à 5 minutes du camp. Les hommes simplement indisponibles sont traités dans la tente.

Actuellement en traitement : 2 cas de gale, un convalescent de rhumatisme.

Mortalité : 0.

14. Mazagan

Situé dans la ville même de Mazagan, au bord de la mer près du port, le camp est installé dans des entrepôts.

Etat d'esprit : réclameurs.

Etat de nutrition générale : bon, les hommes sont gras, sauf quelques convalescents amaigris.

Cantonnements. Maisons de pierres, grands halls dallés.

Propreté. Bonne, peu de poux et de puces. Peu de désinfection.

Couchage. Châssis de bois pour la majorité des hommes. Quelques prisonniers ont leur matelas sur le sol.

Eau potable. Bonne, stérilisée, filtrée, suffisante, mais pas abondante.

Eau de lavage. Tirée d'un puits dans la cour, facilités de lavage et de lessive insuffisantes. Les bains et la lessive à la mer sont interdits depuis un accident.

Cabinets. 9, à l'extrémité de la cour. Les gadoues sont vidées à la mer chaque matin.

Espace pour promenade. Restreint, dans la cour des entrepôts.

Nourriture. Les hommes se plaignent de l'insuffisance de la nourriture. Le chef de cuisine allemand affirme que la nourriture, trop abondante, revient à la cuisine. La qualité de la cuisine paraît monotone.

Traitement. Commandant bienveillant, sous les ordres d'un chef de compagnie sévère, sous le contrôle d'un commandant d'armes sévère également.

Punitions graves. Peu fréquentes, dans un local en pierre, avec pain et eau, nourriture complète tous les quatrièmes jours. Actuellement : un homme puni.

Travail. Maçonnerie à la jetée du port de Mazagan, construction de routes, exploitation de carrières. Les chantiers sont éloignés jusqu'à une heure de marche du camp. La nourriture au chantier est la même que dans le camp. Les travailleurs au port ont du vin et du pain en supplément, fournis par l'administration du port.

Durée du travail : 8 heures.

Au port et à la carrière : 10 heures y compris la marche.

Les sous-officiers allemands surveillent le travail. Ne font pas eux-mêmes de travail manuel.

Cultes. Une fois par le pasteur protestant. Les catholiques désirent aller à la messe.

Chants. Permis jusqu'à 9 heures du soir.

Morbidité spéciale au camp de Mazagan

depuis la fondation du camp

Ont été hospitalisés à l'ambulance-infirmerie de Mazagan :

Paludisme.....	0
Dysenterie.....	16 y compris les 4 actuellement en traitement.
Typhus exanthématique.....	0
Diarrhée grave.....	0

Diarrhée légère, saisonnière; Beaucoup de ces malades n'ayant pas été hospitalisés, le nombre est impossible à fixer.

Fièvre typhoïde..... 37 ¹

Fièvre paratyphoïde..... 43 Le camp comportait un effectif de 500 hommes, au moment de cette épidémie. Voir le rapport général sur le service de santé.

Ophthalmie..... 0

Insolation..... 0

Malades actuellement en traitement :

- 1 tuberculose au début,
- 2 paratyphoïdes, rechute, convalescence,
- 4 dysenteries,
- 1 congestion pulmonaire,
- 1 congestion du foie.
- 1 diarrhée saisonnière.

Mortalité spéciale au camp de Mazagan
depuis la fondation du camp

- 2 paratyphoïdes,
- 1 myocardite,
- 1 noyé par accident.

15. Saffi

Ce camp est situé dans la banlieue sur la hauteur de Saffi, avec vue sur la mer, dans les entrepôts d'une maison de commerce, distribués autour d'une grande cour.

Etat d'esprit : très bon.

Etat de nutrition : très bon.

Cantonnements. Deux grands locaux aux murs de pierre, couverts de tôle. Mêmes observations qu'à Mazagan.

¹ Les 37 typhoïdes sont en réalité des paratyphoïdes dont le diagnostic spécifique fut fait tardivement.

Couchage. Châssis en bois.

Propreté. Bonne, point de vermine.

Eau potable. Bonne, suffisante, provient de la canaïisation de la ville et de la garnison, elle est stérilisée et filtrée.

Eau de lavage. Douches deux fois par semaine, installations de lessive : bonnes.

Cabinets. 4, à la turque, sur tinettes mobiles. Les gadoues sont enterrées chaque matin, par les Arabes.

Promenade. Espace suffisant dans la cour, durée facultative entre les heures de travail.

Nourriture. Bonne, quantité suffisante, les prisonniers élèvent actuellement trois porcs, avec les déchets de la cuisine.

Vêtements. Bons.

Traitement. Très bienveillant.

Punitions. Peu fréquentes, subies dans local d'arrêt en pierre. La viande est retirée trois jours sur 4 aux hommes punis. Actuellement trois hommes punis.

Travail. Terrassements pour la municipalité. Eloignement des chantiers : 10 minutes. Retour au camp pour les repas.

Heures de travail : 7 h. à 10 h. 45 et de 1 h. 30 à 5 h. 15.

Les sous-officiers allemands ne travaillent pas, surveillent le travail.

Cultes. Une visite du pasteur protestant, aucun culte catholique, les prisonniers en demandent un.

Récréations. Chants permis jusqu'à 8 h. 1/2.

Merbidité spéciale au camp de Saffi

depuis la fondation du camp

Paludisme tierce.....	4
Dysenterie.....	0
Typhus exanthématique.....	0
Fièvre typhoïde et paratyphoïde.....	0
Diarrhée saisonnière	15
Ophtalmie.....	0
Insolation.....	0

Mortalité : 0.

Actuellement en traitement : Un malade pour troubles nerveux subjectifs.

N.-B. Le camp de Saffi est remarquable par son bon état sanitaire.

16. Rapport spécial sur le service de santé de la subdivision de Rabat

Médecin-chef, M. le médecin principal Zum Biel.

Les ordres donnés dans cette subdivision, pour ce qui concerne le service de santé, sont les mêmes que ceux donnés dans les trois autres subdivisions. Nous n'y insisterons pas.

L'hôpital de Rabat, où sont soignés les prisonniers allemands, est un grand hôpital de construction moderne. Il est sous la direction de M. le médecin principal Zum Biel.

Un médecin et un chirurgien traitant donnent leurs soins aux prisonniers, la propreté y est excellente, une étuve à désinfection y rend les services habituels.

Les lits sont comme pour les autres malades de l'hôpital, le nombre des couvertures est à volonté. L'eau est tirée de la canalisation de la ville de Rabat, de bonne qualité, le filtrage en est reconnu inutile. Les prisonniers profitent des installations de bains et de lavabos de l'hôpital, leur lessive est faite par le personnel de l'hôpital. Il n'y a pas de tinettes dans les chambrées, sauf pour les malades graves.

Les prisonniers convalescents passent leurs journées dans les grands jardins de l'hôpital, avec une vue splendide sur la mer. Les prisonniers ont tous les régimes spéciaux dus aux malades.

Le personnel sanitaire se compose d'une infirmière de la Croix-Rouge française, d'un infirmier allemand et de l'étudiant en théologie Schönbach, prisonnier de guerre allemand, qui a été détaché définitivement à l'hôpital où il est apprécié des médecins et rend de réels services à ses camarades. Il y jouit de la plus grande liberté de passer d'une salle à l'autre.

Nous nous sommes entretenus longuement avec lui, il nous a déclaré n'avoir qu'à se louer de la manière dont ses cama-

rades de la subdivision de Rabat sont traités à l'hôpital. Le dentiste de l'établissement donne ses soins aux prisonniers.

Malades en traitement le jour de notre visite, le 10 janvier 1946

1 ^{re} attaque de fièvre paludéenne.....	4
Rechutes de fièvre paludéenne.....	3
Diphthérie.....	1
Dysenterie.....	12
Fièvre typhoïde.....	3
Embarras gastriques fébriles.....	8
Diarrhée.....	6
Ictère catarrhal.....	1
Bronchite.....	4
Anémie.....	1
Furonculose.....	3
Ongle incarné.....	1
Plaie atone jambe gauche.....	1
Fracture jambe.....	1
Adenites.....	2
Contusion du pied.....	1
Abcès de la fesse et de la hanche..	2
Lupus du nez.....	1
Plaies du crâne.....	1
Total.....	56

Mortalité spéciale de l'hôpital de Rabat

depuis l'arrivée des prisonniers de guerre allemands

Fièvre typhoïde (vacciné).....	2
» » (non vacciné).....	18
Typhus exanthématique.....	2
Accident septicémique.....	1
Paludisme, Accès pernicieux.....	2
» Anémie.....	1
Fièvre bilieuse hémoglobinurique....	1
Dysenterie amibienne (abcès du foie).	1

Ictère infectieux.....	1
entérite aiguë et cachexie.....	1
» chronique »	1
» muco-membraneuse	1
Myocardite aiguë.....	1
Congestion pleuro-pulmonaire.....	2
Néphrite aigu.....	1
» chronique.....	2
Total.....	<hr/> 38

17. Kenitra

Situé à 35 km, au nord-est de Rabat, sur la route de Meknès, au bord de la rivière Oued Sebou, le camp est sur une colline dominant la ville et la gare de Kenitra.

Un remplaçant d'officier, Fitting, est chef allemand de détachement.

Etat d'esprit : satisfaisant.

Etat de nutrition : bon.

Cantonnements. Tentes marabouts, sans murettes, creusées à un mètre dans le sol sablonneux.

Propreté. Puces et poux, jusqu'à présent ; désinfectants peu utilisés, poussière en été.

Couchage. Quelques hommes seulement ont des châssis de bois, fabriqués par eux-mêmes.

Eau potable. Bonne, satisfaisante, tirée d'un puits à 100 mètres du camp, amenée par haquets à mulets. Filtrage inutile.

Eau de lavage. Abondante, cuvettes peu nombreuses, une par tente seulement. Installations pour lessives insuffisantes. Ni bains, ni douches.

Cabinets. 6 turques sur tinettes mobiles. Gadoues enterées à 500 mètres du camp, par les Arabes.

Nourriture. Suffisante depuis le 1^{er} janvier, de bonne qualité, les prisonniers aimeraient plus de légumes frais.

Traitement. Bienveillant.

Punitions. Rares, sous tente individuelle, avec une couverture. La viande est retirée trois jours sur quatre aux hommes punis. En ce moment : aucun homme puni.

Travail. Terrassements à un quart d'heure du camp.

Durée de 7 à 11 h. et de 12 h. $\frac{1}{2}$ à 5 h. $\frac{1}{2}$.

La marche est incluse dans ce temps-là. Retour au camp pour les repas. Aucun surmenage.

La moitié des sous-officiers travaillent, la moitié surveillent.

Cultes. Par un missionnaire prisonnier.

Récréations. Chants permis jusqu'à 8 heures.

Morbidité spéciale du camp de Kenitra

depuis la fondation du camp

Fièvre paludéenne	55
Dysenterie.....	5
Fièvre typhoïde.....	1
Typhus.....	0
Diarrhées légères nombreuses, pas de diarrhées graves.	
Ophthalmie.....	0
Insolation.....	0
Héméralopie.....	15, dont quelques choroïdites.

Actuellement en traitement à l'infirmierie :

- 1 bronchite simple,
- 1 paludisme (rechute), 1 entérite, 1 rhumatisme articulaire, subaigu.
- 1 amygdalite, 1 embarras gastrique fébrile.

Mortalité : 0.

Le cas de mort signalé dans la statistique générale est survenu à l'hôpital de Rabat.

18. Dar-Bel-Hamri

Situé à 110 km. de Rabat sur la route de Meknès, sur une haute colline dominant la vallée et la gare du chemin de fer.

Un sergent-major, Michel Betzold, est chef allemand du détachement.

Etat d'esprit : bon.

Etat de nutrition : très bon.

Cantonnements. Tentes marabouts sans murettes.

Propreté. Bonne ; puces, peu de poux ; le sol des tentes est désinfecté périodiquement au chlorure de chaux et au crétyl.

Couchage. Châssis en bois pour ceux qui s'en construisent.

Eau potable. Suffisante, amenée sur place, stérilisée et filtrée.

Facilités de lavage. Manquent quelques cuvettes. Pas de douches, les hommes se baignent à la rivière, lessive à la rivière également, sans installations spéciales.

Cabinets. 4 à la turque, sur tinettes. Les gadoues sont enterrées chaque jour.

Nourriture. Suffisante, qualité bonne, mais monotone.

Vêtements. Manquent quelques sabots.

Traitement. Bienveillant.

Punitions. 1. Sous tentes individuelles, avec travail pendant la journée et pas de viande.

2. Cellule au pain et à l'eau, nourriture complète tous les quatrièmes jours.

La punition la plus grave jusqu'à ce jour a été de huit jours. Actuellement aucun homme puni.

Travail. Construction de maisons, carrière. Les hommes se plaignent de trop de travail à la carrière. Le commandant dit qu'ils y travaillent très peu. Chantiers à 20 minutes du camp. La nourriture de midi est prise au camp.

Durée du travail : 7 h. à 10 h. $\frac{1}{4}$ et de 12 h. à 5 h. $\frac{1}{4}$, sans compter le trajet.

Les sous-officiers allemands travaillent.

Cultes. Trois fois par un pasteur protestant, une fois par un prêtre catholique.

Récréations. Chants et jeux permis jusqu'à 8 heures du soir.

**Morbidité spéciale du camp de Dar-Bel-Amri
depuis la fondation du camp en août 1915.**

Fièvre paludéenne, 1 ^{re} invasion.....	5
» » 2 ^e »	1
Dysenterie bacillaire.....	27
Dysenterie amibienne.....	2
Fièvre typhoïde.....	3
Typhus exanthématique.....	0
Diarrhée saisonnière	15
Ophthalmie.....	0
Insolation.....	0

Actuellement en traitement :

1 diarrhée chronique,
5 rechutes de paludisme.

Mortalité spéciale au camp de Der-Bel-Hamri

1 décès (Hippe Hugo), par fièvre typhoïde, au moment de l'arrivée des prisonniers dans le camp (non vacciné).

Ensevelissement du décédé, voir Rapport général. Enseveli au cimetière militaire de Dar-Bel-Hamri.

19. Salé Plateau

Camp situé au bord de la mer à 3 km. au nord de Rabat, près de l'Oued Regreg.

Le chef allemand du détachement est le remplaçant d'officier Jansen.

Etat d'esprit : bon.

Etat de nutrition générale : bon.

Cantonnements. Tentes marabouts sans murettes, maisons en pierre pour cuisine et ateliers.

Propreté. Bonne ; pas de poux, quelques puces.

Couchage. Châssis de bois pour le plus grand nombre des prisonniers.

Eau potable. Bonne, suffisante, tirée d'une source amenée par le service du génie de la ville de Salé, stérilisée et filtrée.

Eau de lavage. Peu abondante, installations pour lessives bonnes à 10 minutes du camp. Point de douche, bains à la fontaine.

Cabinets. 6. Gadoues enterrées à 800 mètres du camp.

Nourriture. Suffisante, bonne, les prisonniers aimeraient plus de légumes frais.

Vêtements. Manquent quelques sabots.

Traitement. Bienveillant.

Punitions. Très peu nombreuses, dans grande tente, avec une couverture, les hommes punis travaillent et reçoivent la nourriture complète. Actuellement, aucun homme puni.

Travail. Terrassements, carrières, à un quart d'heure du camp. Retour au camp pour les repas.

Durée du travail : 7 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

En été : 5 heures $\frac{1}{2}$ à 10 h. et de 3 à 7 h.

Les sous-officiers allemands ne travaillent pas, mais surveillent le travail.

Cultes. Trois fois par le pasteur protestant. Pas de culte catholique. Les prisonniers n'ont pas de besoins religieux spéciaux.

Récréations. Chants et jeux jusqu'à 8 h. $\frac{1}{2}$. Sports le dimanche.

Morbidité spéciale au camp de Salé-Plateau

depuis la fondation du camp.

Fièvre paludéenne....	18,	la plupart sont des malades récidivant de fièvre prise dans les camps de l'intérieur en été 1915.
Dysenterie.....	10	
Typhus.....	0	
Fièvre typhoïde.....	0	
Diarrhée	17	
Ophthalmie.....	0	
Insolation	0	
Héméralopie.....		Quelques cas qui ont été examinés par l'oculiste de l'hôpital de Rabat; ces malades ont reçu des lunettes.

Actuellement en traitement :

- 1 Diarrhée,
- 1 Rhumatisme articulaire,
- 2 Fièvres tierces (rechutes),
- 1 Diabète, proposé pour le rapatriement.

Mortalité spéciale : 0. Voir hôpital de Rabat.

20. Salé Ville

(Appelé aussi Sidi Moussah)

Situé à 6 km. au nord-est de Rabat, au bord de la mer.

Le chef allemand du détachement est le remplaçant d'officier W. Wetwer.

Etat d'esprit : bon.

Etat de nutrition générale : très bon.

Cantonnements. Tentes marabouts sur murettes, baraquements pour cuisine, ateliers et salle de lecture.

Propreté. Bonne ; pas de poux, peu de puces, désinfection régulière.

Couchage. Châssis en bois pour la plupart des prisonniers ; manquent environ 70 sacs de couchage.

Eau potable. Suffisante, bonne, amenée par le service du génie, tirée d'une source voisine, stérilisée et filtrée.

Facilités de lavage. Une cuvette manque par tente. Lavages à la fontaine. Installation de lessive rudimentaire. Ni douches, ni bains.

Cabinets. 4 à 150 mètres des tentes. Les gadoues sont vidées à la mer le matin par les prisonniers.

Nourriture. Les prisonniers la déclarent peu abondante. De bonne qualité.

Vêtements. Quelques sabots manquent.

Traitement. Sévère, mais juste.

Punitions. Sous tente individuelle, avec deux couvertures, point de viande pendant les arrêts. Actuellement un homme puni.

Travail. Terrassements ; les prisonniers ne formulent aucune plainte. Chantiers à 20 minutes du camp.

[Heures de travail : 7 à 11 h. et de 1 à 5 h. Retour au camp pour les repas. Les sous-officiers allemands travaillent.

Cultes. Visites régulières du pasteur protestant. Les prisonniers aimeraient avoir plus souvent la visite de leur camarade, l'étudiant en théologie Schönbach (vœux transmis).

Récréations. Chants et jeux jusqu'à 8 h. du soir.

Morbidité spéciale au camp de Salé-Ville

Malades depuis le 15 octobre 1915

Fièvre paludéenne.....	12
Dysenteries.....	3
Fièvre typhoïde.....	0
Typhus.....	0
Diarrhée.....	23
Héméralopie.....	1

Actuellement en traitement :

1 pharyngite, 1 douleur du genou, 1 furoncle de la main, 1 plaie de la main droite, 1 abcès de la main gauche, 1 ongle incarné.

Mortalité : 0. Voir Hôpital de Rabat.

21. Aguedal

Situé dans l'enceinte de Rabat, à peu de distance de la mer.

Le chef allemand du détachement est le remplaçant d'officiers Ibels.

Etat d'esprit : bon.

Etat de nutrition : bon.

Cantonnements. Tentes sans murettes, baraquements pour cuisine et ateliers.

Propreté. Pas de poux, quelques puces. Désinfection régulière.

Couchage. Châssis facultatifs construits par les prisonniers.

Eau potable. Bonne, abondante, amenée par le service du génie, stérilisée et filtrée.

Facilités de lavage. Ni douches, ni bains. Lessive à la rivière, à 20 minutes du camp.

Cabinets. 6.

Nourriture. Pas de plainte sur la quantité, les prisonniers désirent plus de légumes frais.

Vêtements. Manquent quelques sabots et espadrilles.

Traitement. Bon, bienveillant.

Punitions. Actuellement deux hommes en punition sous tente individuelle, avec une couverture et sac de couchage, mêmes nourriture et travail que les autres prisonniers.

Maximum de peine subie jusqu'à aujourd'hui : 8 jours.

Travail. Terrassements, carrières; fouilles romaines de la Tour Hassan. On se plaint de la sévérité du surveillant technique à la carrière.

La nourriture est envoyée à midi à la carrière, elle arrive souvent froide.

Durée du travail : 7 à 11 h. et de 1 à 5 h.

La moitié des sous-officiers travaillent, l'autre moitié surveillent.

Récréations. Chants et jeux permis jusqu'à 8 h. ½.

Morbidité spéciale au camp de l'Aguedal

depuis la fondation du camp

Fièvre paludéenne.....	22
Scorbut.....	3
Dysenterie.....	15
Typhus exanthématique.....	0
Fièvre typhoïde.....	2
Diarrhée.....	7
Purpura.....	4
Héméralopie.....	Plusieurs.
Insolation.....	0

En ce moment en traitement :

- 3 Diarrhées,
- 2 Embarras gastriques fébriles,
- 1 Rechute de paludisme tierce,
- 1 Rhumatisme,
- 1 Plaie à la main.

Mortalité : 0.

22. Camp de travail de Maaziz

Pas visité, voir Rapport général.

23. Camp de travail de Kremisset

Pas visité, voir Rapport général.

N.-B. Les camps 22 et 23 existent depuis quelques jours seulement et seront levés avant un mois.

24. Rapport spécial sur le service de santé de la subdivision de Mekkès

(voir tableau pp. 108-109).

L'hôpital de Mekkès reçoit les malades de la subdivision. Les malades sont dans des locaux spacieux. L'infirmier allemand nous a avoué n'avoir aucune plainte à formuler. Le médecin chef de la subdivision de Mekkès est le médecin principal Lejeune.

En traitement le 13 janvier à l'hôpital de Mekkès :

- 1 fièvre typhoïde avec troubles trophiques,
guéri actuellement, atteint de paludisme,
- 1 dysenterie amibienne,
- 1 dermite de la main,
- 1 bronchite et anémie, purpura, troubles
trophiques des orteils en voie d'amélioration,
- 1 paraphimosis,
- 1 courbature fébrile,
- 2 bronchites aiguës,
- 1 embarras gastrique simple,
- 1 ténia solium.

Total..... 10 malades en traitement.

25. Oued Djedida

Situé à 10 km. de Meknès, sur la route et la voie du chemin de fer de Meknès à Fez.

Le sergent-major, Max Riemer, est chef allemand du détachement.

Etat d'esprit : bon.

Etat de nutrition générale : bon.

Cantonnements. Tentes marabouts avec murettes.

Propreté. Pas de poux, quelques puces.

Couchage. Châssis en bois pour ceux qui ont voulu s'en fabriquer. Trois couvertures.

Eau potable. Bonne, suffisante, stérilisée, filtrée. Installations de lavages et de lessive suffisantes, tout près du camp. Bains à la rivière.

Cabinets. 6.

Nourriture. Les prisonniers se plaignent que la nourriture était peu abondante jusqu'au 1^{er} janvier.

Vêtements. Chaque prisonnier a reçu deux ceintures de laine au lieu d'une. Quelques prisonniers manquent d'une deuxième paire de chaussures.

Traitement. Le commandant est sévère mais juste. Les prisonniers disent que les subordonnés sont un peu chicanes.

Punitions. En hiver dans grande tente avec deux couvertures. En été dans tente individuelle avec deux couvertures. Nourriture habituelle sans viande. Actuellement aucun homme puni.

Travail. La première section construit une route, la deuxième fait une voie de garage au chemin de fer.

Durée du travail : de 7 h. à 11 h. et de 1 h. à 5 h., marche incluse ; le travail est coupé de 20 minutes de repos le matin et l'après-midi.

Culte. Une fois par pasteur protestant.

Récréations. Permises jusqu'à 9 h. du soir. Sport le dimanche.

DATES	Moyens mensuels de présents	EFFECTIFS	
		MOUVEMENTS	
1914			
Novembre	244	Oued Ouislam et Ain Chkeff.	6
Décembre.	239	do.	16
1915			
Janvier...	239	do.	3
Février...	239	do.	6
Mars.....	239	Oued Ouislam et Oued Madouma.	5
Avril.....	239	do.	2
Mai.....	239	Volubilis : 70 provenant de l'Oued Madouma.	
		Oued Djedida : 169 provenant de l'Oued Ouislam.	2
Juin.....	339	Volubilis : 70 plus 100 provenant : 20 du Camp Boulhaut 20 de Beni Amar et 60 de Mechra-Bel-Ksiri	3
		Oued Djedida : 169.	
Juillet. . .	337	Volubilis : les P. G. A (prisonniers de guerre allemands) de l'Oued Djedida sont transférés à Volubilis le 31 juillet.	10
Août.....	590	Volubilis : 333.	
		Oued Djedida : 247 : 100 provenant de la subdivision de Casablanca le 1 ^{er} août; 150 provenant de la subdivision de Fez (camp de l'Oued Nja) le 30 août.	10
Septembre	584	Volubilis : 336. Oued Djedida : 248.	23
Octobre...	562	do.	24
Novembre	565	do.	16
Décembre.	568	Volubilis et Oued Djedida.	9
		Total des hospitalisés	135
Moyenne mensuelle	373	Moyenne mensuelle	9,6
		Pourcentage par rapport aux 590 P. G. A. internés dans la subdivision.	22,88 %

Mortalité	OBSERVATIONS
Décès et causes des décès	
4 fièvre typh.	Le Service médical est assuré au moyen des visites hebdomadaires d'un médecin militaire et de la mise à sa disposition d'une tente spécialement affectée au couchage des hommes fatigués et souffrants. Les évacuations s'effectuent par voie ferrée.
1 fièvre typh.	Achèvement des vaccinations antityphoïdiques.
Néant	
do.	Institution de la quinothérapie préventive. Installation de tinettes Goux.
do.	
do.	Demande de coiffure protectrice contre le soleil.
do.	Les évacuations de Volubilis s'effectuent par voiture légère d'ambulance attelée à trois mulets.
do.	
do.	Réception de chapeaux de paille. Installation de tinettes Goux à Oued Djedida. Elévation sur murettes des marabouts, aménagement de la source, installation de tinettes Goux à Volubilis (5 juin).
do.	

**Morbidité spéciale au camp de l'Oued Djedida
depuis la fondation du camp**

Fièvre paludéenne.....	15
Dysenterie.....	0
Fièvre typhoïde.....	0
Typhus.....	0
Diarrhée.....	7, ayant nécessité l'hospitalisation.
Ophthalmie.....	0
Insolation.....	0
Héméralopie.....	9
<i>Actuellement en traitement :</i>	
Plaie à la main.....	1
Bronchite fébrile ...	3
Tænia solium.....	1
<i>Mortalité : 0.</i>	

26. Volubilis

Situé sur l'emplacement de la ville romaine de Volubilis, à 28 km. au nord de Meknès, à 6 km. de la ville de Moulat-Idriss, sur une colline dominant la plaine.

Le sergent-major Frölicher fonctionne comme chef allemand de détachement.

Etat d'esprit des prisonniers. Réclameurs, mauvaise volonté au travail, attitude peu justifiée, étant donné la bienveillance du commandant, de l'archéologue directeur des travaux de fouilles, du médecin et des subordonnés. Nous croyons certainement que ce camp ne doit donner lieu à aucune plainte spéciale.

Etat de nutrition générale. Très bon.

Cantonnements. Tentes marabouts sur murettes, maisons en pierre pour la cuisine et les ateliers.

Propreté. Bonne ; encore quelques puces et poux.

Couchage. Les prisonniers qui le veulent se fabriquent des châssis en bois. Trois couvertures par homme.

Eau. Bonne qualité, suffisante en quantité, stérilisée et filtrée. Facilité de lessive à la rivière, près du camp, sans installations. Bains à la rivière, pas de douches.

Cabinets. 7.

Nourriture. Bonne, les prisonniers se plaignent de la quantité insuffisante depuis le 1^{er} janvier 1916. Nous leur avons expliqué que c'était dû au changement et à la mise au point du nouveau régime administratif, auquel ils auront sûrement tout à gagner.

Vêtements. Manquent quelques sabots ou espadrilles.

Traitement. Bon.

Punitions. Deux hommes en punition en ce moment dans tentes individuelles, avec deux couvertures. Les hommes punis travaillent et reçoivent la nourriture complète ou ne travaillent pas et ne reçoivent pas de viande.

Travail. Fouilles dans le temple et dans le forum romains à 10 minutes du camp.

Heures de travail : 7 h. 30 à 11 h. et de 1 h. à 4 h. 30.

La moitié des sous-officiers surveillent, la moitié travaillent ; un sous-officier allemand a fait une reconstitution des plans de la ville romaine, qui a été exposée à l'Exposition de Casablanca.

Cultes. Par un prêtre venu de Meknès.

Récréations. Chants jusqu'à 8 h. du soir.

Morbidité spéciale au camp de Volubilis
depuis la fondation du camp

Fièvre paludéenne.....	10
Dysenterie.....	16
Fièvre typhoïde.....	0
Typhus.....	0
Diarrhée saisonnière.....	18
Héméralopie.....	15
Ophtalmie.....	0
Insolation.....	0

Actuellement en traitement :

1 diarrhée,

1 bronchite apyrétique,
1 bronchite en convalescence.

Mortalité spéciale : 0.

Le décès mentionné à la statistique générale est survenu à l'hôpital de Meknès.

27. Rapport spécial sur le service de santé de la subdivision de Fez

Les prisonniers allemands, à leur arrivée dans la subdivision, ont occupé le camp de l'Oued N'ja, formé à la date du 27 octobre 1914.

Le 12 décembre, fut fondé un deuxième camp à Dar-Caïd-Boussouar, où furent dirigés 99 prisonniers détachés de l'Oued N'ja. Ce camp fut supprimé à la date du 14 mars 1915, depuis lors tous les prisonniers de la subdivision sont réunis au camp de l'Oued N'ja.

La Compagnie des prisonniers de guerre de la subdivision de Fez est arrivée en octobre 1914 ; le 30 août 1915, un fort contingent a été dirigé sur la subdivision de Meknès, à l'Oued Djedida ; il reste actuellement 99 hommes dans la subdivision de Fez.

Service médical. La visite médicale a été, dès le début, passée régulièrement au camp, tous les 10 jours d'abord, puis à intervalles plus rapprochés, tous les 5, 6 jours. Un compte-rendu de chaque visite médicale est adressé régulièrement au médecin-chef de la subdivision, médecin principal Fournialle, sur une feuille spéciale dont nous avons pris au hasard un exemplaire dans sa collection.

Poste de l'Oued N'Ja

Visite passée le 17 décembre 1915 par M. Guichot

Malades présents : 3.

Exempts de service : 0.

Hospitalisés (Diagnostics) : 0.

Chiffre des vaccinations pratiquées le jour de la visite :

Antityphoïdique.....	0
Antivariolique.....	0

Dératisation :

Nombre de rougeurs détruites.....	57
Primes payées.....	2,85

Désidérata

Quinothérapie n'est pas continuée pendant la saison hivernale.

Etat sanitaire. L'état sanitaire est tout à fait satisfaisant.

Compte rendu sur l'état actuel.

Locaux d'habitation. La plus grande partie de la Compagnie est logée dans des baraquements confortables.

Cuisines. Rien de particulier à signaler.

Alimentation. Rien de particulier à signaler.

Eau d'alimentation. Rien de particulier à signaler, aucun changement depuis les visites précédentes.

Latrines et tinettes. Des latrines de nuit sont installées dans l'intérieur du camp et sont dans le plus grand état de propreté.

Corvées de nettoyage et assainissement. Le poste est suffisamment muni de désinfectants (cresyl et chaux).

Approvisionnement du service de santé. Boîtes de secours. Les boîtes de secours détenues par l'unité sont en bon état. Une demande de médicaments et objets de pansement a été adressée à M. le médecin-chef de l'infirmerie-ambulance de Dar-Dehibagh.

Le médecin-visiteur ne quittera le poste qu'après avoir établi et fait viser par le commandant d'armes les demandes de médicaments, pansements, matériel du service de santé et ingrédients de désinfection nécessaires. Les demandes seront présentées en même temps que le présent compte-rendu à M. le médecin-chef de l'infirmerie-ambulance

Dar-Debibagli (méd. chef du camp), qui donnera satisfaction d'urgence et en rendra compte dans ses « Observations ».

Observations du médecin-chef. Les médicaments ont été complétés.

19 décembre 1915,

(Signé) CHATAIN. *Signature du médecin-visiteur :*

(Signé) GUICHOT.

Le capitaine commandant la compagnie :

(Signé) DESCHAMP.

Une caisse de secours d'abord commune aux prisonniers et à la compagnie de garde a été fournie au camp. Il existe maintenant une boîte de secours pour les prisonniers et une boîte pour le détachement de garde. Le réapprovisionnement se fait à chaque visite par l'infirmerie-ambulance de Dar-Debibagli.

Prophylaxie. La vaccination anti-typhoïdique a été entreprise dès l'arrivée des prisonniers. La liste de vaccination, vérifiée en mai, a démontré que tous les prisonniers avaient reçu quatre injections, à l'exception de l'un d'entre eux qui avait eu une fièvre typhoïde confirmée à l'hôpital de Fez.

En raison de l'écllosion de paludisme sur les chantiers de route, la quinothérapie a été instituée dès le mois d'avril 1915 et poursuivie jusqu'en novembre.

Hygiène. Le camp de l'Oued N'ja est un des camps les mieux tenus. Nous avons pu nous en assurer nous-mêmes. Il n'y a pas d'encombrement. Une cuisine spéciale a été construite par les prisonniers. Les corvées de désinfection fonctionnent tous les jours. Le camp est pourvu de chaux et d'antiseptiques qui y sont expédiés tous les mois. Le camp est également pourvu d'un four à incinération.

Pendant les chaleurs, des soins spéciaux d'hygiène ont été pris: distribution de chapeaux de paille demandés à Casablanca, pour remplacer les casquettes sans visières.

D'autre part des tonnelets d'eau ont été transportés à dos de mulets dans les chantiers de travail et un récipient à eau, fixe, a été placé à demeure, au milieu du camp.

Morbidité spéciale. La courbe ci-contre montre que les hospitalisations ont été plus fortes pendant deux mois: en décembre 1914, et en septembre 1915.

En décembre 1914, il s'agissait surtout de maladies à frigore (bronchites, rhumatismes, pleurésies). En septembre 1915, les prisonniers allemands ont payé un léger tribut au paludisme de 1^{re} invasion et à la dysenterie sous ses deux formes, affections endémiques dans la région de Fez, mais qui ont subi une recrudescence à cette époque. La moyenne des hospitalisations par mois a été de 4,6; il faut tenir compte que de nombreuses admissions ont eu lieu pour « corps étrangers » provenant d'anciennes blessures de guerre.

Le maximum des indisponibilités a eu lieu en juillet 1915, on observa à cette époque de nombreux cas d'embarras gastriques et d'accès fébriles. Il y a eu une dysenterie bacillaire et une amibienne en novembre 1914, trois amibiennes en février 1915, puis cette affection a disparu pour reparaitre (un cas en septembre et un cas en octobre 1915); en tout il y a eu six cas de dysenterie.

Paludisme de 1^{re} invasion. Un cas en juin, quatre cas en septembre, et un cas en octobre 1915, soit en tout 6 cas.

Mortalité spéciale. Il y a eu un seul décès dans la subdivision de Fez, par pleurésie droite en octobre 1914.

En somme les prisonniers allemands, dans la région de Fez, se sont comportés d'une façon remarquable au point de vue sanitaire, grâce à l'installation du camp, aux mesures d'hygiène et de prophylaxie.

L'hôpital de Fez reçoit tous les prisonniers malades, même peu gravement atteints, de la subdivision.

Un pavillon leur est réservé. Les prisonniers ont à leur disposition le grand jardin de l'hôpital; ils y passent leurs journées dès qu'ils sont assez bien pour quitter le lit.

L'infirmier allemand m'a assuré qu'aucun malade n'avait eu à se plaindre des soins médicaux de l'hôpital.

28. Oued N'JA

Situé à 22 km. ouest de Fez, sur la route de Fez à Meknès, près de la gare du chemin de fer, dans la plaine.

Un remplaçant d'officier, Schlismann, est chef allemand du détachement.

Etat d'esprit : très bon.

Etat de nutrition : très bon.

Cantonnements. Tentes marabouts avec murettes, 7 à 8 hommes par tente.

Propreté. Bonne ; pas de poux, mais des puces, désinfection régulière.

Couchage. Châssis de bois pour tous.

Eau. Abondante prise à une forte source, à 400 mètres du camp. Filtre inutile. Facilités de lavage, pas de douches, lessive au ruisseau, sans installations, bains au ruisseau.

Cabinets. 5.

Nourriture. Bonne et suffisante.

Vêtements. Les prisonniers sont coiffés pour l'hiver du béret des chasseurs alpins français, les casquette d'ordonnance allemandes faisant défaut.

Commandant. Bon, sévère, mais juste. Subordonnés bienveillants.

Punitions. Actuellement : 0.

En hiver, dans grande tente avec deux couvertures, régime habituel sans viande.

En été, sous la tente individuelle, même régime.

Maximum infligé jusqu'à présent : 8 jours.

Travail. A la voie du chemin de fer. Le dimanche matin, ramassage de racines de bois pour le chauffage. Les sous-officiers travaillent.

Cultes. Trois fois par pasteur protestant, cinq fois par prêtre catholique.

Récréations. Chants et jeux jusqu'à 8 h. $\frac{1}{2}$ du soir.

Morbidité spéciale au camp de l'Oued N'Ja

(Voir la notice sur la subdivision de Fez.)

Actuellement en traitement :

- 2 Rhumatismes chroniques.
- 1 Faiblesse générale.
- 1 Névralgie dentaire.
- 2 Amygdalites.

Mortalité spéciale au camp de l'Oued N'Ja

- 1 décès par pleurésie survenu à l'hôpital de Fez.

ANNEXE

RESIDENCE GENERALE
DE FRANCE AU MAROC

ÉTAT-MAJOR

3^e Bureau

N^o 43 M-S

*Traitement des
prisonniers de guerre allemands
au Maroc*

*Le Général de Division Lyautey,
Commissaire Résident Général,
Commandant en Chef,
à MM.*

*le Général, Commandant Général du
Nord Meknès, les Commandants des
Subdivisions de Rabat, Casablanca,
Fez, Meknès, les Commandants de
Postes dans lesquels sont employés
les prisonniers de guerre allemands,
les Chefs de Service employeurs de
main d'œuvre allemande.*

NOTE DE SERVICE

Le Résident Général, commandant en chef, appelle la plus sérieuse attention sur la situation des prisonniers de guerre allemands et le traitement dont ils doivent être l'objet.

Ce traitement doit avant tout s'inspirer des principes d'humanité et d'honneur militaire, qui ont toujours régi, dans les nations civilisées, le traitement des prisonniers de guerre, qui ne peuvent à aucun titre être considérés comme des prisonniers de droit commun et des condamnés, mais comme des adversaires avec lesquels on s'est battu à armes loyales et que le sort des batailles a mis momentanément entre nos mains.

Toute idée de représailles et *a fortiori* de vengeance doit donc être exclue.

Il ne peut être admis de représailles que lorsqu'elles sont prescrites par le gouvernement même, sur tel ou tel point matériel, précis, motivé par mesure de réciprocité. Aucune mesure de ce genre ne peut être prise par initiative personnelle.

L'attitude à observer vis-à-vis d'eux doit être avant tout le respect et la dignité en face d'un ennemi vaincu.

Cette attitude n'exclut nullement les mesures de surveillance les plus strictes, ni la rigueur dans tous les cas où elle s'impose; elle ne comporte ni familiarité, ni camaraderie.

Il doit être avant tout tenu le plus grand compte de la rigueur de l'été africain à l'égard d'hommes du nord, qui y sont moins préparés et entraînés que tous autres.

Le mode et les heures de travail doivent être réglés non pas d'après des prescriptions uniformes et théoriques, mais d'après la réalité

de la température et de la force de résistance, ou de l'état de santé des prisonniers.

Le travail doit être réduit, modifié, et sa nature peut être complètement changée, en s'inspirant uniquement de ces considérations, la question du rendement et celle des besoins des services employeurs ne passant qu'après.

Si ces considérations paraissaient devoir être perdues de vue par certains services employeurs, cette main-d'œuvre leur serait complètement retirée et l'utilisation des prisonniers serait envisagée autrement. Il n'est même pas indispensable qu'ils soient employés à un travail public. Les prisonniers de guerre ne sont pas des condamnés aux travaux forcés.

La plus grande initiative doit être prise par leur chef de détachement, pour qu'ils soient toujours dans le meilleur état ; leur abri (à défaut de baraques, tentes doublées toujours sans aucune exception), leur couchage, leurs vêtements, leur linge, leur coiffure, toujours entretenus, nettoyés, renouvelés, de façon à les tenir d'une façon absolue à l'abri des parasites et de la vermine, à les couvrir et les habiller d'une façon complète, décente, comme il convient à des soldats, et à conserver autant que possible un caractère militaire.

Leur tenue militaire doit être entretenue et renouvelée ; si les chapeaux de paille sont reconnus insuffisants, il leur sera délivré des casques avec signe distinctif.

Les moyens de propreté corporelle ainsi que ceux nécessaires pour nettoyer leurs effets doivent leur être suffisamment assurés. Ils doivent être installés près de l'eau.

La nourriture doit être largement suffisante et suffisamment variée, et là aussi on doit tenir compte de la saison et de la température et y adapter les aliments.

Le général en chef charge le général Gueydon de Dives, chef d'état-major du corps d'occupation, de la mission d'inspecter, en son nom, tous les camps et chantiers des prisonniers de guerre allemands pour y assurer la stricte observation des prescriptions ci-dessus, pour en uniformiser le régime et prendre sur place, par délégation, toute mesure qu'il jugera utile, et pour lui proposer toutes celles qu'il estimera nécessaires. Il visitera également tous les hôpitaux et formations sanitaires où se trouvent des prisonniers de guerre allemands.

Lui seront adjoints, le capitaine Dieterlen et un médecin-major désigné d'accord avec le médecin-inspecteur, le même pour toute la tournée.

Il remettra une copie de ces instructions à chaque commandant de subdivision et à chacun des chefs de service employeurs avant de commencer sa tournée dans leur circonscription.

Il la présentera et la fera lire à chacun des chefs de poste et de détachements.

(Signé :) LYAUTEY.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction	5
A. Rapport général	8
1 ^{re} partie: Le service de santé des prisonniers de guerre au Maroc	10
1. Soins médicaux	10
2. Médecins	11
3. Infirmiers	12
4. Médicaments	12
5. Régimes	12
6. Soins dentaires	14
7. Bandages herniaires et lunettes	14
8. Evacuations	14
9. Morbidité générale	14
10. Fièvre typhoïde	16
11. Typhus récurrent et typhus exanthématique	17
12. Variole	17
13. Paludisme	17
14. Dysenterie	19
15. Diarrhées saisonnières	20
16. Fièvre hémoglobinurique	20
17. Héméralopie	20
18. Ophtalmie	21
19. Insolation	21
20. Blessés de guerre	21
21. Grands blessés	22
22. Malades incurables	22
23. Mortalité générale	22
24. Inhumations	23
25. Cérémonies funèbres	23
26. Registres de successions	24

	Pages
2 ^{me} partie : Les camps de prisonniers au Maroc	25
1. Prisonniers	25
2. Répartition des camps	25
3. Effectif des camps	28
4. Cantonnements	29
5. Couchage	31
6. Installations sanitaires	32
7. Douches	33
8. Bains	34
9. Lessive	34
10. W.-C.	34
11. Etuves à désinfection	35
12. Promenade	35
13. Nourriture	35
14. Cantines	38
15. Achats en ville	39
16. Coopératives	39
17. Vêtements, linge	40
18. Traitement	42
19. Travail	44
20. Inspections	47
21. Punitions	47
22. Compétences	48
23. Tribunaux et jugements	49
24. Tentatives de fuite	50
25. Cultes et récréations	50
26. Occupations intellectuelles	51
27. Communications postales	53
28. Dons de bienfaisance	57
29. Résumé des dons que demandent les prisonniers	57
Conclusions	59
B. Rapports spéciaux	64
1. Subdivision de Casablanca	64
a) Subdivision	64
b) Dépôt	69
2. Ber Rechid	70
3. Settat	72
4. Fort Provost	74
5. Mediouna	75
6. Boulhaut	79
7. Camp Espagnol	81
8. El Hank	82
9. Sidi Sliman	84
10. Sidi-Abder-Amman, ou camp d'Anfa	85

	Pages
11. Beni-Amar	86
12. Bouskoura	88
13. El Boroudj	89
14. Mazagan	92
15. Saffi	94
16. Rapport spécial sur le service de santé de la sub- division de Rabat	96
17. Kenitra	98
18. Dar-Bel-Hamri	99
19. Salé Plateau	101
20. Salé Ville, ou Sidi Moussah	103
21. Aguedal	104
22. Maaziz	104
23. Kremisset	106
24. Rapport spécial sur le service de santé de la subdivi- sion de Meknès	106
<i>Tableau</i>	108-109
25. Oued Djedida	107
26. Volubilis	110
27. Rapport spécial sur le service de santé de la sub- division de Fez	112
Poste de l'Oued N'Ja	112
<i>Graphique</i>	116
28. Oued N'Ja	117
Annexe: Note de service du général Lyautey	119